



Bulletin Officiel

N°7202 Lundi 23 septembre 2024

www.cmf.tn

29^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS DES SOCIETES

AUGMENTATION DE CAPITAL REALISEE

SOCIETE CHIMIQUE ALKIMIA

2

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

3

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (MISE A JOUR EN DATE DU 10/09/2024)

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2024

- ENNAKL AUTOMOBILES (INDIVIDUELS SELON IFRS)
- ENNAKL AUTOMOBILES (CONSOLIDES SELON IFRS)

AVIS DES SOCIÉTÉS

AUGMENTATION DE CAPITAL REALISEE**Société Chimique ALKIMIA**

Siège social : 11, Rue des Lilas 1082 Tunis Mahrajène -Tunisie-

La Société Chimique ALKIMIA informe le public et ses actionnaires que l'augmentation de son capital social d'un montant de 20 000 000 DT en numéraire, telle que décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 29 décembre 2022 et confirmée par l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 25 janvier 2024, en vue de le porter de 19 472 530 DT à 39 472 530 DT, a été réalisée par :

-l'émission, au pair, de 800 000 actions nouvelles de nominal 10 DT chacune (correspondant à un montant en nominal de 8 000000 DT), souscrites et libérées par compensation partielle des créances du Groupe Chimique Tunisien ;

-l'émission, au pair, de 1 200 000 actions de nominal 10 DT chacune (correspondant à un montant en nominal de 12 000 000 DT), réservées aux actionnaires suivants, selon les proportions ci-dessous :

Actionnaires	Nombre d'actions souscrites	Montant nominal souscrit (en DT)	Montant libéré (en DT)	% du montant libéré par rapport au montant souscrit
SOCIETE IMER	453 000	4 530 000,000	1 132 500,000	25 %
CARTE VIE	250 000	2 500 000,000	2 500 000,000	100 %
SOCIETE MARHABA INTERNATIONAL	173 000	1 730 000,000	432 500,000	25 %
STEC	151 000	1 510 000,000	1 510 000,000	100 %
ICF	100 000	1 000 000,000	250 000,000	25 %
ESSALAMA SICAF	42 000	420 000,000	105 000,000	25 %
SOCIETE MARHABA BEACH	31 000	310 000,000	77 500,000	25 %
Total	1 200 000	12 000 000,000	6 007 500,000	

Le capital social de la Société Chimique ALKIMIA est ainsi porté à **39 472 530 DT** divisé en 3 947 253 actions nominatives de nominal cinq (10) DT et l'article 6 des statuts a été modifié en conséquence.

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2023	VL antérieure	Dernière VL	
OPCVM DE CAPITALISATION						
SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION						
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92	116,483	121,759	121,820
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07	161,974	170,041	170,136
3	UNION FINANCIERE SALAMMO SICAV	UNION CAPITAL **	01/02/99	133,909	140,162	140,236
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	145,572	152,691	152,772
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	139,251	145,419	145,474
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	142,304	149,946	150,034
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	133,870	138,787	138,854
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	53,810	56,420	56,452
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	39,375	41,448	41,471
10	POSTE OBLIGATAIRES SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	134,030	140,968	141,050
11	BTK SICAV	BTK CONSEIL	16/10/00	117,462	123,534	123,602
12	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	117,320	123,192	123,261
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE						
13	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	20,764	21,741	21,751
14	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	142,874	150,739	150,824
15	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP *	BH INVEST	25/02/08	En liquidation	En liquidation	En liquidation
16	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	139,085	144,780	144,843
17	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	13,339	13,824	13,829
18	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	199,359	209,186	209,300
19	FCP SALAMETT PLUS *	AFC	02/01/07	13,198	En liquidation	En liquidation
20	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	112,861	118,160	118,205
21	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTIJARI GESTION	23/08/21	116,840	123,001	123,071
22	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	BNA CAPITAUX	03/04/07	16,275	17,101	17,111
23	FCP AFC AMANETT	AFC	12/09/23	102,479	108,494	108,560
24	FCP LEPTIS OBLIGATAIRE CAP	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	25/04/24	-	103,500	103,575
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE						
25	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	2,191	2,299	2,302
SICAV MIXTES DE CAPITALISATION						
26	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93	71,403	74,218	74,266
27	SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94	151,452	155,288	155,318
28	SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01	110,803	114,346	114,307
29	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	124,282	129,742	129,806
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE						
30	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	156,441	165,771	165,808
31	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	590,491	618,421	618,616
32	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	144,009	143,312	143,211
33	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	200,676	204,189	204,091
34	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10	104,179	112,728	112,690
35	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11	147,938	156,126	156,245
36	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	172,750	186,523	186,470
37	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	157,666	171,062	171,028
38	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07	25,461	27,633	27,642
39	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	105,718	107,072	107,010
40	FCP GAT VIE MODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,089	1,162	1,163
41	FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,077	1,183	1,185
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE						
42	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2 523,691	2 654,900	2 655,253
43	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	237,303	253,051	253,157
44	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	3,183	3,487	3,480
45	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,838	3,077	3,074
46	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	52,948	49,941	49,721
47	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,443	1,485	1,486
48	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,240	1,340	1,338
49	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,245	1,359	1,357
50	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	15,405	17,931	17,900
51	FCP BIAT-CEA PNT TUNIS AIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17	11,679	12,614	12,636
52	FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21	15,208	17,991	17,962
53	FCP VALEURS SERENITE 2028	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/04/23	5 143,999	5 525,531	5 526,215
SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION						
54	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UNION CAPITAL **	10/04/00	94,943	101,822	101,964
FCP ACTIONS DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE						
55	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,247	1,386	1,389

OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2023	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
SICAV OBLIGATAIRES								
56 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	16/05/24	4,642	112,492	112,500	112,546	
57 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	22/05/24	5,447	101,715	100,450	100,500	
58 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	15/05/24	6,567	108,976	107,798	107,862	
59 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	20/05/24	5,887	106,522	105,347	105,402	
60 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	28/05/24	7,087	107,814	106,084	106,143	
61 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	30/05/24	5,222	111,530	110,887	110,934	
62 PLACEMENT OBLIGATAIRES SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	15/05/24	6,728	108,204	106,613	106,670	
63 SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	22/04/24	7,041	105,763	103,681	103,735	
64 CAP OBLIG SICAV	UNION CAPITAL **	17/12/01	30/05/24	5,857	108,991	107,858	107,903	
65 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	30/05/24	7,070	109,856	108,201	108,261	
66 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/24	5,885	107,593	106,409	106,464	
67 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	15/03/24	6,300	107,384	106,192	106,251	
68 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	22/05/24	6,692	106,088	104,808	104,868	
69 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	05/06/08	30/05/24	3,542	108,299	108,654	108,717	
70 SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	20/05/24	6,162	105,957	104,543	104,597	
71 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	29/05/24	4,313	102,982	101,673	101,699	
72 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	22/04/24	5,482	109,844	108,804	108,854	
73 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UNION CAPITAL **	15/11/93	16/04/24	6,058	105,470	104,100	104,155	
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
74 FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	15/05/24	5,372	115,302	113,774	113,827	
75 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	31/05/24	7,103	107,664	105,848	105,899	
76 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	31/05/24	5,640	111,628	111,021	111,070	
77 FCP SMART CASH	SMART ASSET MANAGEMENT	13/03/23	04/04/24	7,810	107,851	106,283	106,243	
78 FCP GAT OBLIGATAIRE	GAT INVESTISSEMENT	31/08/23	-	-	1 015,847	1 064,597	1 065,192	
79 FCP SMART CASH PLUS	SMART ASSET MANAGEMENT	29/01/24	-	-	-	10 545,495	10 552,107	
80 FCP LEPTIS OBLIGATAIRE	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	25/04/24	-	-	-	103,501	103,575	
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
81 FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	31/05/24	7,697	111,235	109,215	109,360	
82 FCP HELION SEPTIM II	HELION CAPITAL	22/12/23	-	-	99,895	105,354	105,501	
SICAV MIXTES								
83 ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	16/05/24	0,944	62,861	61,266	61,566	
84 SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	15/05/24	4,403	111,593	117,546	117,647	
85 SICAV SECURITY	UNION CAPITAL **	26/07/99	30/05/24	0,847	17,940	17,719	17,731	
86 SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	15/03/24	15,604	329,803	341,958	342,076	
87 STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	22/04/24	51,435	2 266,898	2 418,703	2 420,434	
88 SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	21/05/24	2,671	70,568	69,168	69,148	
89 SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	23/05/24	2,326	56,146	55,117	55,106	
90 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UNION CAPITAL **	17/05/99	16/04/24	1,712	108,631	108,490	108,420	
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
91 FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	16/05/24	0,120	11,437	10,969	10,969	
92 FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	16/05/24	1,238	16,704	17,212	17,248	
93 ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	13/05/24	0,571	17,930	18,778	18,792	
94 ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	13/05/24	0,544	15,723	16,301	16,312	
95 FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	31/05/24	3,933	105,039	104,551	104,556	
96 FCP AL IMITEZ	TSI	01/07/11	25/04/24	2,315	90,783	90,811	90,670	
97 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	07/05/24	2,252	94,735	94,418	94,281	
98 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/23	3,820	106,369	111,648	111,686	
99 UBCI - FCP CEA	UNION CAPITAL **	22/09/14	30/05/24	4,273	100,033	103,306	103,497	
100 FCP SMART CEA	SMART ASSET MANAGEMENT	06/01/17	31/05/24	0,329	11,001	11,865	11,896	
101 FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	12/02/24	5,182	104,393	102,528	102,688	
102 FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	22/04/24	2,222	78,463	81,484	81,518	
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
103 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	26/05/22	2,183	90,370	98,467	98,287	
104 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	31/05/24	2,609	124,098	126,812	126,858	
105 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	0,963	151,568	157,837	158,041	
106 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	29/05/24	6,689	156,449	161,029	160,589	
107 MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/24	1,824	196,794	218,343	218,332	
108 MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/24	3,330	186,237	201,120	201,138	
109 MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/24	3,985	181,047	196,783	196,380	
110 MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	27/05/24	0,281	25,149	29,471	29,438	
111 MAC HORIZON 2032 FCP	MAC SA	16/01/23	12/03/24	872,459	10 866,132	11 342,907	11 352,648	
112 FCP VIEVO NOUVELLES INTRODUITES *	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	139,448	En liquidation	En liquidation	
113 FCP AMEN SÉLECTION	AMEN INVEST	04/07/17	15/05/24	3,107	97,599	104,427	104,124	
114 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	22/04/24	137,674	4 947,705	5 374,507	5 368,381	
115 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	05/04/24	0,401	10,736	11,267	11,266	
116 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/24	8,627	173,918	176,030	175,918	
117 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	22/04/24	377,263	11 448,885	12 002,463	12 014,698	
118 FCP GAT PERFORMANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	22/05/24	511,502	10 487,634	10 971,515	10 966,164	
119 FCP JASMIN 2033	MAXULA BOURSE	13/03/23	22/03/24	774,496	10 761,297	10 661,713	10 681,768	
120 MAC HORIZON 2033 FCP	MAC SA	08/05/23	12/03/24	646,688	10 636,069	11 163,925	11 172,946	
121 FCP FUTURE 10	MAXULA BOURSE	26/06/23	05/04/24	509,993	10 503,745	10 709,745	10 733,165	
122 FCP PROSPER + CEA	BTK CONSEIL	12/02/24	-	-	-	10,923	10,911	
123 MAC FCP DYNAMIQUE	MAC SA	13/05/24	-	-	-	109,951	109,868	
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
124 FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	31/05/24	5,196	126,098	126,710	126,570	
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
125 FCP SMART TRACKER FUND	SMART ASSET MANAGEMENT	03/01/23	10/05/24	32,661	1 033,783	1 095,244	1 096,468	
OPCVM en liquidation anticipée								
* Initialement dénommé COFIB CAPITAL FINANCE								

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par la radiation du Marché principal de la Cote de la Bourse et le transfert au marché Hors-cote des sociétés «Electrostar » et «Maghreb International Publicité - MIP -», la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
5. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
6.Assurances Maghreb S.A	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
7.Assurances Maghreb Vie	24, rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
10. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
11.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
12. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard Beji Caid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
13. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
14.Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
15.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
16.BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
17. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
18.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
19.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
26.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
27. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
28.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemman, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
29. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688

30. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
31.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
32. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
33. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
34. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
35.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
36. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
37.SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
38. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
39.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
40. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
41. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
42. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-	71 189 200
43. Société Immobilière et de Participations "SIMPAN"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
44. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
45. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
46. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
47. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
48.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
49. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
50.Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
51.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
52. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
53. Société de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
54.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
55. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de laTerre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
56. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
57. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	9, Rue de Palestine Cité des affaires Kheireddine 2060 La Goulette.	71 340 866
58.Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
59. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Noura -1001 TUNIS-	71 340 477
60.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
61. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
62. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiyf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
63. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
64. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
65. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911

66. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
67. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
68. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
69. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
70. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
71. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
72. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
73. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
74. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
75. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2 Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
9. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA" "- En Liquidation -	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
10. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
11. Banque Franco-Tunisienne "BFT" - En Liquidation -	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
12. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
13. Banque Tuniso-Koweitienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
14. Banque Tuniso-Lybienne « BTL »	Immeuble BTL Boulevard de la Terre – Lot AFH E12 – Centre Urbain Nord – 1082	71 901 350
15. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
16. BTK Leasing et Factoring	11, rue Hédi Noura, 8ème étage -1001 TUNIS-	70 241 402
17. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
18. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
19. Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
20. .Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
21. .Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
22. .Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
24. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
25. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
26. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500

27. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
28.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
29.ENDA Tamweel	Rue de l'assistance, cité El Khadra 1003 Tunis	71 804 002
30. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
31.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
32. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
33.International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
34. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
35.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
36. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
37.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
38. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
39. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
40. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
41. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
42.QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
43.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
44.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I - 2035 Tunis-	70 730 250
45.Société Anonyme Carthage Médical-Centre International Carthage Médical-	Jinen El Ouest, Zone Touristique, -5000 Monastir-	73 524 000
46. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
47. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
48. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
49. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
50.Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
51. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
52.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
53. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
54. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeïtula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
55.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
56. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
57. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
58. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
59.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
60. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
61. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
62.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
63.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170

64.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
65.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
66.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
67.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
68.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
69.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
70.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
71.Société LLOYD Vie	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 963 293
72.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
73.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
74. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
75.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
76. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
77. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
78. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
79.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
80.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
81.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
82. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax.-	74 624 424
83.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
84.Société TECHNOLATEX SA	Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000 Béja -	78 449 022
85.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
86.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
87.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
88.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
89.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
90.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
91.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
92.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 962 777
93.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
94.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
95.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA" "- En Liquidation -	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
96.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
97. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
98.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
99. société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette	15, avenue Farhat Hached -2025 Salammbô	71 979 792
100.Société Union de Factoring	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200

101.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
102.TAYSIR MICROFINANCE	2 , Place Mendès France Mutuelleville -1082 Tunis-	70 556 903
103.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
104.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
105. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
106. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
107.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	
108.Zitouna Takaful	Boulevard qualité de la Vie, Immeuble LA RENNAISSANCE, Bloc « C » ZITOUNA TAKAFULbuilding, les jardins de Carthage, 1090, Tunis	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
2	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
3	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
6	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
9	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
10	BTK SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
11	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
12	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP (1)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST (2)	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
13	FCP AFC AMANETT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
14	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
15	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
17	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
19	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 10/09/2024

21	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
23	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
24	FCP BIAT- ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
26	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
27	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
28	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
29	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
30	FCP FUTURE 10	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
31	FCP GAT OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
32	FCP GAT PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
33	FCP GAT VIE MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
34	FCP GAT VIE CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
35	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
36	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
37	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
38	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
39	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
40	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
41	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
42	FCP HELION SEPTIM II	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
43	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
44	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
45	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
46	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
47	FCP JASMIN 2033	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
48	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
49	FCP LEPTIS OBLIGATIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	Immeuble BTL Boulevard de la Terre Lot AFH E 12 - Centre Urbain Nord 1082 Tunis
50	FCP LEPTIS OBLIGATIRE CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	Immeuble BTL Boulevard de la Terre Lot AFH E 12 - Centre Urbain Nord 1082 Tunis
51	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex

52	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
53	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
54	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
55	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
56	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
57	FCP OPTIMA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
59	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP PROSPER + CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
61	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
62	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
63	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
64	FCP SMART CASH	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
65	FCP SMART CASH PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
66	FCP SMART CEA (3)	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
67	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
68	FCP SMART TRACKER FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
69	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
70	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
71	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
73	FCP VALEURS SERENITE 2028	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
74	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
75	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
76	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis

79	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac-1053 Tunis.
80	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis
81	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
82	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
83	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
84	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
85	MAC FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
86	MAC HORIZON 2032 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
87	MAC HORIZON 2033 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
88	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
89	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
90	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
91	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
92	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
93	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
94	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
95	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
96	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
97	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
98	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
99	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
100	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
101	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
102	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
103	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
104	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
105	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
106	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
107	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
108	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

109	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
110	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
111	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
112	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
113	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
114	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
115	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
116	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
117	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
118	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH -DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
119	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
120	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
121	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
122	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
123	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
124	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
125	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène

(1) OPCVM en liquidation anticipée

(2) BH INVEST a été désigné comme chargé de l'expédition des affaires courantes de la CGF

(3) Initialement dénommé CGF TUNISIE ACTIONS FCP

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
7	HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT À RISQUE

		Gestionnaire	Adresse
1	FCPR ATID FUND I	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	FCPR FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Immeuble «Golden Towers», Bloc A, 11 ^{ème} étage, bureau 11-4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	FCPR TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	FCPR MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	FCPR STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Elissa, La Percée Verte, 5ème étage, B5.2, Jardins de Carthage, 1053-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
53	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis

54	FCPR CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
55	FCPR SWING 3	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
56	FCPR MOURAFIK III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
57	FCPR MAXULA CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
58	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA IV	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
59	FCPR GROWTH VENTURE CAPITAL	GAT INVESTISSEMENT	92-94 avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
60	FCPR RELANCE+	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
61	FCPR ADVANCED FUND	GMP CAPITAL	Bureau A12, Immeuble Green Center, Rue du Lac de Constance, Les Berges du Lac 1, 1053-Tunis
62	FCPR PROGRESS FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.
2	FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	Compartiment TITAN SEED FUND I – Dinars du FIS TITAN SEED FUND	MEDIN Fund Management Company	17, rue Ibn Charaf, 2ème étage, Belvédère, 1002-Tunis
6	Compartiment TITAN SEED FUND I - Euros du FIS TITAN SEED FUND	MEDIN Fund Management Company	17, rue Ibn Charaf, 2ème étage, Belvédère, 1002-Tunis
7	FIS INNOV INVEST	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
8	Compartiment GO LIVE LOCAL FUND du FIS GO LIVE FUND	GO BIG PARTNERS	Immeuble Henda, Bloc A, Bureau A1, Rue de l'île Rhodes, Les Berges du Lac II, 1053-Tunis
9	Compartiment GO LIVE INTERNATIONAL FUND du FIS GO LIVE FUND	GO BIG PARTNERS	Immeuble Henda, Bloc A, Bureau A1, Rue de l'île Rhodes, Les Berges du Lac II, 1053-Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1^{er} de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS INTERMEDIAIRES SELON IFRS

ENNAKL AUTOMOBILES

Siège social : Z.I Ariana-Aéroport 1080 Tunis Cedex-B.P :129

La société « ENNAKL AUTOMOBILES », publie ci-dessous, ses états financiers individuels intermédiaires arrêtés au 30 Juin 2024, qui sont élaborés selon les normes IFRS, accompagnés du rapport d'examen limité des commissaires aux comptes MM Khaled MNIF & Jamel MZIOU représentants respectivement les sociétés d'expertise comptable « BDO Tunisie » et « Expert-Partners ».

ENNAKL AUTOMOBILES
Etat de la situation financière
Arrêté au 30 juin 2024
(Montants exprimés en dinars)

	<i>Note</i>	30/06/2024	31/12/2023
<u>Actifs</u>			
Immobilisations incorporelles	A1	1 013 958	1 334 102
Immobilisations corporelles	A1	57 284 957	56 647 782
Immeubles de placement	A2	7 038 597	7 045 201
Droits d'utilisation	A3	2 509 334	1 894 966
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des AERG	A4	115 152 748	90 043 444
Actifs financiers au coût amorti	A5	1 269 302	1 139 191
Titres de participation dans les filiales	A6	11 998 800	8 249 250
Actif d'impôt différé	P4	-	794 880
Actifs non courants		196 267 696	167 148 816
Stocks	A7	134 234 745	151 433 604
Créances clients	A8	122 459 363	121 598 047
Actifs financiers au coût amorti (CT)	A9	507 285	585 130
Autres actifs courants	A10	19 211 356	11 161 139
Liquidités et équivalents de liquidités	A11	33 669 635	10 035 549
Actifs courants		310 082 384	294 813 469
Total des actifs		506 350 080	461 962 285

ENNAKL AUTOMOBILES
Etat de la situation financière
Arrêté au 30 juin 2024
(Montants exprimés en dinars)

	<i>Note</i>	30/06/2024	31/12/2023
<u>Capitaux propres</u>			
Capital social		30 000 000	30 000 000
Réserves		182 922 407	143 328 368
Résultat de l'exercice		28 979 181	35 479 697
Total des capitaux propres		241 901 588	208 808 065
<u>Passifs</u>			
Emprunts	P1	2 006 109	2 495 933
Obligations locatives	P1	2 841 885	2 135 808
Provisions pour indemnité de départ à la retraite	P2	387 068	357 943
Provisions pour risques et charges	P3	4 363 890	6 326 055
Autres passifs non courants		395 683	331 657
Passif d'impôt différé	P4	232 872	-
Passifs non courants		10 227 507	11 647 396
Dettes fournisseurs	P5	156 884 018	150 390 839
Autres passifs courants	P6	33 280 181	11 305 652
Provision pour indemnité de départ à la retraite	P2	22 403	19 602
Passif d'impôt courant	P4	2 194 919	3 847 122
Emprunts et dettes financières	P1	60 284 893	75 198 102
Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	P7	1 554 571	745 507
Passifs courants		254 220 985	241 506 824
Total passifs		264 448 492	253 154 220
Total des capitaux propres et passifs		506 350 080	461 962 285

ENNAKL AUTOMOBILES
Etat de résultat net et des autres éléments du résultat global
Couvrant la période allant du 1^{er} janvier 2024 au 30 juin 2024
(Montants exprimés en dinars)

	<i>Note</i>	30/06/2024	30/06/2023
<u>Activités poursuivies</u>			
Produits issus des contrats avec les clients	R-1	310 954 251	295 748 283
Coûts des ventes	R-2	(259 420 133)	(246 916 518)
Marge brute		51 534 118	48 831 765
Autres gains	R-3	3 593 540	4 563 450
Frais de commercialisation et de distribution	R-4	(12 020 302)	(10 184 505)
Charges administratives	R-5	(16 751 563)	(18 441 858)
Autres pertes	R-6	(1 644 347)	(2 635 696)
Résultat opérationnel		24 711 446	22 133 156
Produits financiers	R-7	16 640 511	10 364 085
Charges financières	R-8	(3 640 959)	(3 272 806)
Résultat financier net		12 999 552	7 091 279
Résultat avant impôt		37 710 998	29 224 435
Charge d'impôt sur le résultat	P4	(8 731 817)	(7 452 940)
Résultat après impôt des activités poursuivies		28 979 181	21 771 495
Résultat net de la période		28 979 181	21 771 495
<i>Résultat de base par action</i>		<i>0,966</i>	<i>0,726</i>
<i>Résultat dilué par action</i>		<i>0,966</i>	<i>0,726</i>
Autres éléments du résultat global			
Instrument financiers à la juste valeur par le biais des AERG	A4	25 109 304	18 000 119
Ecart actuariel (OCI)	P-2	5 038	1 842
Autres éléments du résultat global de la période, nets d'impôt		25 114 342	18 001 961
Résultat global de la période		54 093 523	39 773 456
<i>Résultat global de base par action</i>		<i>1,803</i>	<i>1,326</i>
<i>Résultat global dilué par action</i>		<i>1,803</i>	<i>1,326</i>

ENNAKL AUTOMOBILES**Etat des flux de trésorerie****Couvrant la période allant du 1^{er} janvier 2024 au 30 juin 2024****(Montants exprimés en dinars)**

	30/06/2024	30/06/2023
<u>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</u>		
Résultat avant impôt	37 710 998	29 224 435
Ajustements pour :		
Dotations aux amortissements	2 495 318	2 762 821
Régul amortissements cumulés	(5 000)	-
Indemnité de départ à la retraite	39 798	5 604
Dotations aux provisions	1 745 897	4 383 330
Reprises sur provisions	(5 838 165)	(4 053 066)
Charge d'impôt exigible	(8 731 817)	(7 452 940)
Variation de l'impôt différé	1 024 918	(1 890 847)
Variation de l'impôt courant	(1 652 203)	(4 459 584)
Charges financières des obligations locatives	(13 172)	6 479
Plus ou moins-value sur instruments de couverture	809 064	69 529
Plus ou moins-value sur cession d'immobilisations corporelles	(455 336)	65 484
Perte sur titres de participation AFCAR	3 859 414	-
Variation du BFR :		
Variation des stocks	16 622 630	15 165 714
Variation des créances clients	(1 063 336)	(8 506 477)
Variation des autres actifs courants	(9 001 277)	(712 869)
Variation des dettes fournisseurs	6 493 179	(35 025 369)
Variation des autres passifs	3 138 555	3 811 332
Variation des ICNE	-	107 755
Total des flux de trésorerie provenant de l'exploitation	47 179 466	(6 498 669)
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u>		
Décassements affectés à l'acquisition d'immobilisations	(2 981 572)	(920 284)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations	741 041	32 000
Décassements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières	(3 749 550)	-
Décassements provenant des opérations de placement	-	(6 000 000)
Encaissements/Décassements provenant des prêts et avances au personnel & cautionnements	(52 266)	(318 328)
Total flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(6 042 347)	(7 206 612)
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>		
Décassements provenant de distributions de dividendes	(2 100 000)	(19 500 000)
Décassement sur emprunts	(445 009)	(6 405 849)
Encaissement sur emprunts	33 366 100	10 000 000
Encaissement/Décassement sur crédit de gestion et billet à ordre	(48 324 124)	28 037 584
Total flux de trésorerie affectés aux activités de financement	(17 503 033)	12 131 735
Variations de la trésorerie	23 634 086	(1 573 546)
Trésorerie et équivalents de trésorerie en début de période	10 035 549	13 822 011
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fin de période	33 669 635	12 248 465

ENNAKL AUTOMOBILES
TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES
Couvrant la période allant du 1^{er} janvier 2024 au 30 juin 2024
(En dinars tunisiens)

Désignations	Note	Capital social	Réserves	Autres éléments du résultat global	Résultat de l'exercice	Total
Situation 31/12/2022		30 000 000	100 152 107	8 357 823	27 330 716	165 840 646
Affectation du résultat de l'exercice 2022		-	27 330 716	-	(27 330 716)	-
Variation des Autres éléments du résultat Global		-	-	18 001 961	-	18 001 961
Distribution de dividendes		-	(19 500 000)	-	-	(19 500 000)
Résultat de la période		-	-	-	21 771 495	21 771 495
Situation 30/06/2023		30 000 000	107 982 823	26 359 784	21 771 495	186 114 102
Situation 31/12/2023		30 000 000	107 982 823	35 345 545	35 479 697	208 808 065
Affectation du résultat de l'exercice 2023		-	35 479 697	-	(35 479 697)	-
Variation des Autres éléments du résultat Global	C1	-	-	25 114 342	-	25 114 342
Distribution de dividendes		-	(21 000 000)	-	-	(21 000 000)
Résultat de la période		-	-	-	28 979 181	28 979 181
Situation 30/06/2024		30 000 000	122 462 520	60 459 887	28 979 181	241 901 588

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

1. Présentation générale de la société « ENNAKL AUTOMOBILES »

1.1. Présentation de la société « ENNAKL AUTOMOBILES »

La société « ENNAKL AUTOMOBILES » est une société anonyme créée le 06 Février 1965 par un groupement d'entreprises publiques avec un capital de 100 000 Dinars. Elle a été privatisée au courant de l'année 2007. En 2010 elle a été introduite en bourse pour une portion de 40 % de son capital. Elle est cotée sur deux bourses différentes à savoir la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis à hauteur de 30 % du capital et la Bourse de Casablanca à hauteur de 10 % du capital.

L'objet principal de la société « ENNAKL AUTOMOBILES » est la commercialisation du matériel de transport, le service après-vente (y compris les pièces de rechange) par l'intermédiaire de sa filiale CAR Gros.

La société « ENNAKL AUTOMOBILES » est l'importateur et le distributeur officiel en Tunisie des véhicules neufs des marques : VOLKSWAGEN ; VOLKSWAGEN Utilitaires ; AUDI ; PORSCHE, SEAT, SKODA et à partir de 2022, CUPRA et RENAULT TRUCKS en tant que deuxième importateur, non exclusif, sur le territoire tunisien.

La société est détenue principalement par les groupes PGI et PGH. Le groupe PGI représente le bloc d'actionnaires majoritaire dans la société.

La structure de capital de la société se détaille au 30 juin 2024 comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	Pourcentage
PGI – AMEN GROUP	16 252 003	54,17%
POULINA GROUP HOLDING – PGH	8 598 289	28,66%
Part détenue par le public sur la Place de Tunis	2 212 914	7,38%
Part détenue par le public sur la Place de Casablanca	3 000 000	10,00%
Total	30 000 000	100%

1.2. Faits marquants de la période :

- Au terme du premier semestre de l'année 2024, le chiffre d'affaires a enregistré une augmentation de 5% par rapport à la même période de l'année 2023 en passant de 295 748 283 DT à 310 954 251 DT au 30 juin 2024.
- Les investissements réalisés durant le 1er semestre de 2024 se sont élevés à 2 981 572 DT contre 995 966 DT à la même période de l'année 2023.
- Nomination de Mr. Aziz HAJ ROMDHANE au poste de Directeur Général Adjoint à partir du 1^{er} septembre 2024, en remplacement de Mr. Maher Ahmed JAIET suite à son départ à la retraite.
- La société ENNAKL AUTOMOBILES a finalisé la procédure de liquidation de la société AFCAR dans laquelle elle détenait une participation de 3 859 414 DT. A cet effet la société a comptabilisé une reprise de provision et une perte au titre de cette participation d'égal montant.

2. Présentation des principes et méthodes comptables

Les états financiers de la société sont élaborés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de l'information financière ainsi que par les normes internationales d'information financière « IFRS » et les interprétations IFRIC « International Financial Reporting Interpretation Committee ».

La société a adopté les mêmes principes comptables appliqués pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2023.

Les états financiers couvrent la période allant du 1^{er} janvier au 30 Juin 2024.

En préparant les états financiers conformément aux normes IFRS, le management a fait recours au jugement professionnel et a effectué des estimations ayant un impact sur l'application des méthodes comptables de la société et sur les montants des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les valeurs réelles peuvent parfois être différents des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation est comptabilisé d'une manière prospective.

Les estimations pouvant avoir un impact significatif sur les états financiers sont exposées au niveau de la note 2.17.

2.1. Bases de mesure

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués par référence à la convention du coût historique, à l'exception des instruments financiers et des dérivés évalués à la juste valeur comme exposé ci-dessous.

2.2. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et compte tenu des frais se rapportant à leur acquisition et à leur mise en utilisation.

Les immobilisations avec une valeur d'acquisition inférieure à 500 Dinars sont amorties en totalité dès le premier exercice de leur acquisition.

Les coûts ultérieurs ne sont pas comptabilisés en actifs sauf s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à ces derniers iront à la société et que ces coûts peuvent être évalués de façon fiable. Les coûts courants d'entretien sont constatés dans le résultat au cours de la période où ils sont encourus.

Par la suite, les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements, et le cas échéant des pertes de valeur, sauf pour les terrains comptabilisés au coût d'acquisition.

L'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles est calculé selon le mode linéaire en fonction de leur durée d'utilité effective. Les taux correspondant aux durées de vie appliquées par la société sont les suivants :

- Logiciels	33,33%
- Constructions	3,75%
- Showroom	5 %
- Matériels et outillages	10%
- Matériels de transport de fonction	12,5%
- Matériels de transport de service	20%
- Matériel informatique	33.33%

- Equipements de bureaux 10% et 15%
- Agencements et aménagements 10%

L'amortissement relatif aux immobilisations acquises au cours de l'exercice est calculé compte tenu de la règle du prorata-temporis.

La méthode d'amortissement, la durée de vie restante et la valeur résiduelle sont revues par le management à l'occasion de chaque arrêté des états financiers.

2.3. Immeubles de placement

Les immeubles de placement sont évalués initialement au coût. Les coûts de transaction sont inclus dans l'évaluation initiale.

Après la comptabilisation initiale, les immeubles de placement sont évalués selon le modèle du coût diminué du cumul des amortissements, et le cas échéant des pertes de valeur, sauf pour les terrains comptabilisés au coût d'acquisition.

Les constructions classées en immeubles de placement sont amorties selon le mode linéaire au taux de 3,75%.

2.4. Instruments financiers

La société classe ses actifs financiers dans l'une des catégories suivantes :

- Les actifs financiers au coût amorti.
- Les actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global « JVAERG ».
- Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net « JVRN ».

La classification des actifs financiers dépend du modèle économique de l'entité pour la gestion des actifs financiers ainsi que des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

2.4.1 Règles de classification et mesure des actifs financiers

(a) Actifs financiers au coût amorti

Les actifs financiers sont classés dans la catégorie d'actifs financiers au coût amorti lorsque les deux conditions suivantes sont réunies :

- a) la détention de l'actif financier s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels ;
- b) les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû (« SPPI »).

Cette catégorie contiendra également d'autres instruments de dette, lesquels sont classés à titre de prêts et créances aux termes de l'IFRS 9, s'ils remplissent les critères des flux de trésorerie contractuels correspondant à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts et du modèle économique.

Un instrument d'emprunt à taux d'intérêt variable peut répondre aux critères d'un actif financier au coût amorti.

Un risque significatif de non-paiement ou de crédit n'empêche pas le classement d'un actif financier comme évalué au coût amorti tant que ses paiements contractuels sont déterminés ou déterminables.

Les instruments de capitaux propres ne peuvent être classés dans cette catégorie soit parce qu'ils ont une durée de vie indéfinie et ne comportent donc pas d'échéance, soit parce que les

montants que leur détenteur peut recevoir peuvent varier d'une manière qui les rend non déterminés ou déterminables d'avance.

Le business modèle de détention afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels n'exclut pas les cessions qui ont le caractère non significatifs ou non récurrents par exemple pour répondre à des besoins de trésorerie imprévus suite à une augmentation du risque de crédit de la contrepartie.

Cette catégorie comprend principalement les créances clients et comptes rattachés, les débiteurs divers, les liquidités et équivalents de liquidités, les prêts au personnel, les prêts obligataires (que la société compte détenir jusqu'à leur échéance) et les dépôts et cautionnements.

Les actifs financiers au coût amorti sont évalués initialement à leur coût d'acquisition majoré des coûts de transaction occasionnés par leur acquisition ou émission ou à leur juste valeur si elle est différente du coût d'acquisition. Ils sont subséquemment évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Par ailleurs, les actifs financiers au coût amorti sont soumis à un test de dépréciation selon le nouveau modèle des pertes de crédit attendus introduit par la norme IFRS 9. La société a opté pour la simplification prévue par la norme IFRS 9 pour les créances clients en optant pour une estimation des pertes de valeur sur la durée de vie totale de l'actif financier en question.

Lorsque la société détermine si le risque de crédit a augmenté de façon significative depuis sa comptabilisation initiale, elle tient compte des informations raisonnables et justifiables qui peuvent être obtenues sans devoir engager des coûts ou des efforts excessifs. Il s'agit notamment des informations quantitatives et qualitatives et d'analyses basées sur l'expérience historiques et une évaluation avisée du crédit ainsi que des informations prospectives.

La société considère que le risque de crédit a augmenté de façon significative si les paiements sont en souffrance depuis plus de 30 jours.

La société considère qu'un actif financier est défaillant lorsque :

- Il est peu probable que le client paye la totalité de ses montants dus à la société dans les délais convenus ; Ou
- L'actif financier est échu depuis plus de 90 jours.

Par ailleurs, pour l'estimation de la probabilité de défaut la société a eu recours à des notations de la contrepartie lorsque cette notation est disponible.

Les pertes de crédit attendues sont une estimation, établies par pondération probabiliste, des pertes de crédit. Les corrections de valeur pour perte de crédit sont déduites de la valeur comptable de l'actif financier (sous forme de provision pour dépréciation).

(b) les actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

Les actifs financiers sont classés dans la catégorie d'actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global lorsque les deux conditions suivantes sont réunies:

- a) La détention de l'actif financier s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est atteint à la fois par la perception de flux de trésorerie contractuels et par la vente d'actifs financiers ;
- b) Les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Par ailleurs, pour les instruments de capitaux propres, autre que ceux détenus à des fins de trading, l'entité a une option irrévocable de les classer dans cette catégorie d'actifs financiers à la JVAERG.

Les actifs financiers à la JVAERG sont comptabilisés initialement à leur coût d'acquisition majorée des coûts de transaction occasionnés par leur acquisition ou émission ou à leur juste valeur si elle est différente du coût d'acquisition. C'est ainsi que les prêts accordés au personnel à un taux inférieur au taux de marché sont ramenés à leur juste valeur par référence au taux d'intérêt de marché applicable pour des prêts similaires.

A la clôture de l'exercice, les actifs financiers à la JVAERG sont évalués à leur juste valeur et la variation de la juste valeur est comptabilisée directement dans les autres éléments du résultat global.

Les instruments de dette classés dans la catégorie des actifs financiers à la JVAERG sont soumis à un test d'impairment selon la méthode des pertes de crédit attendues (telle qu'exposée ci-dessus) et toute dépréciation éventuelle est reclassée des autres éléments du résultat global vers le résultat de l'exercice (en tant que perte de valeur).

Par ailleurs, les montants accumulés dans les autres éléments du résultat global doivent être reclassés en résultat net lors de la cession ou la sortie des actifs financiers.

Pour les instruments de capitaux propres classés dans la catégorie des actifs financiers à la JVAERG, les montants accumulés dans les autres éléments du résultat global ne seront plus reclassés en résultat (même en cas d'impairment ou de cession). Ils peuvent toutefois être reclassés parmi les autres réserves (au sein des capitaux propres).

(c) les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Les instruments de capitaux propres et les instruments de dettes n'ayant pas pu être classés dans la catégorie des actifs financiers au coût amorti ou les actifs financiers à la JVAERG (parce qu'ils ne satisfont pas les critères de classement ci-dessus) sont classés dans la catégorie des actifs financiers à la juste valeur par le résultat.

Cependant, l'entité peut choisir de manière irrévocable, lors de la comptabilisation initiale, de présenter dans les autres éléments du résultat global les variations futures de la juste valeur de placements particuliers dans des instruments de capitaux propres (autre que ceux détenus à des fins de trading) qui seraient autrement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. La société a ainsi opté pour la classification des placements dans des instruments des capitaux propres (autre que ceux détenus à des fins de trading) dans la catégorie des actifs financiers à la JVAERG.

L'entité peut, lors de la comptabilisation initiale, désigner de manière irrévocable un actif financier comme étant évalué à la juste valeur par le biais du résultat net si cette désignation élimine ou réduit significativement une incohérence dans l'évaluation ou la comptabilisation (parfois appelée « non-concordance comptable ») qui, autrement, découlerait de l'évaluation d'actifs ou de passifs ou de la comptabilisation des profits ou pertes sur ceux-ci selon des bases différentes. La société n'a pas opté pour une telle désignation.

Les instruments dérivés sont aussi classés dans la catégorie des actifs financiers à la juste valeur par le résultat à moins qu'ils ne fassent pas partie d'une relation de couverture qui satisfait les conditions de la comptabilité de couverture.

Pour les titres de participation dans les filiales, la société a opté pour la méthode du coût conformément à la norme IAS 27, Etats financiers individuels.

2.4.2 Règles de classification et mesure des passifs financiers

Les passifs financiers de la société sont classés parmi la catégorie des passifs financiers au coût amorti à l'exception des instruments dérivés de couverture passifs classés parmi la catégorie des passifs financiers à la juste valeur par le résultat net.

2.4.3 Reclassement des actifs financiers

Les actifs financiers ne sont pas reclassés à la suite de leur comptabilisation initiale que si la société change de modèle économique de gestion des actifs financiers. Le cas échéant, l'ensemble des actifs financiers concerné est reclassé le premier jour de la première période de reporting suivant le changement du modèle économique.

2.4.4 Décomptabilisation des actifs financiers

La société décomptabilise un actif financier lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie générés par l'actif financier expirent ou lorsqu'elle transfère les droits à recevoir les flux de trésorerie contractuels dans une transaction dans laquelle la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier sont transférés ou lorsqu'elle ne transfère ni ne conserve la quasi-totalité des risques et avantages et ne conserve pas le contrôle de l'actif financier.

La société conclut des transactions dans lesquelles elle transfère des actifs financiers comptabilisés (créances clients) dans son état de situation financière mais conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier et de ce fait les actifs financiers en question ne sont pas décomptabilisés.

2.4.5 Décomptabilisation des passifs financiers

La société décomptabilise un passif financier lorsque ses obligations contractuelles sont éteintes, annulées ou arrivent à expiration.

Un passif financier est également décomptabilisé lorsque ses conditions financières sont modifiées et que les flux de trésorerie du nouveau passif financier sont substantiellement différents du passif financier original, auquel cas un nouveau passif financier est comptabilisé à sa juste valeur selon les conditions modifiées.

2.4.6 Compensation entre les actifs et les passifs financiers

Les actifs et passifs financiers sont compensés et présentés pour leur solde net dans l'état de situation nette si et seulement si la société dispose actuellement d'un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants et a l'intention soit de les régler pour un montant net soit de réaliser l'actif et régler le passif simultanément.

2.4.7 Comptabilisation des produits financiers et charges financières

Les produits financiers et charges financières provenant des intérêts sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les dividendes sont comptabilisés en résultat net dès que la société acquiert le droit de percevoir les dividendes (qui correspond à la date de l'assemblée générale ayant approuvé la distribution des dividendes).

Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise les sorties et entrées de trésorerie futures estimées sur la durée de vie attendue de l'instrument financier de manière à obtenir :

- La valeur comptable de l'actif financier ; ou
- Le coût amorti du passif financier

Lors du calcul du produit financier et charge d'intérêt, le taux d'intérêt effectif est appliqué à la valeur comptable brute de l'actif s'il n'est pas déprécié ou au coût amorti du passif.

2.5. Contrats de location

Les contrats de location portent essentiellement sur des biens immobiliers. La société applique les dispositions de la norme IFRS 16.

Les durées de location retenues comprennent les durées fermes des contrats et les périodes de renouvellement prévues. Les taux d'actualisation utilisés correspondent au taux marginal d'endettement de la société.

Les actifs détenus en vertu du contrat de location sont amortis sur leur durée d'utilisation.

2.6 Stocks

Les flux d'entrée et de sortie des stocks de la société « ENNAKL AUTOMOBILES » sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire permanent.

Les stocks de véhicules neufs sont valorisés à leur prix d'achat unitaires par VIN (numéro de châssis) majorés des droits de douane à l'importation et taxes non récupérables ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport et autres coûts directement liés à l'acquisition de ces éléments.

Les stocks de véhicules d'occasion sont valorisés à leur prix d'achat unitaires par numéro de châssis majorés d'autres coûts directement liés à l'acquisition de ces éléments.

Les stocks de pièces de rechange sont évalués initialement à leur coût d'acquisition en application de la méthode du coût moyen pondéré calculé à la fin de la période.

Le stock d'ordres de réparations est valorisé au coût des pièces de rechange utilisées et non encore facturées au client à la date de clôture.

Le stock de carburant et de lubrifiants est valorisé selon la méthode du dernier coût d'achat.

Les stocks à rotation lente sont ramenés à leur valeur de réalisation nette. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé dans le cours normal d'activité diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés pour réaliser la vente.

2.7. Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur et sont subséquemment évalués à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué de toute provision pour dépréciation.

2.8. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités sont constitués par les liquidités immédiatement disponibles et par les actifs financiers (placements) à court terme très liquides qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

2.9. Avantages du personnel

a) Avantages à long terme

Les avantages à long terme du personnel sont constitués des indemnités de départ à la retraite.

L'entité utilise la méthode actuarielle « Projected unit credit » préconisée par la norme IAS 19 révisée pour estimer de façon fiable le coût qu'assumera au final l'entité pour les prestations accumulées par les membres de son personnel en contrepartie des services rendus pendant la période considérée et les périodes antérieures.

Selon cette méthode, le montant des engagements appelé « Defined Benefit Obligation » (« DBO »), est déterminé en calculant premièrement le montant des prestations dues à la date du départ à la retraite en tenant compte d'une projection des salaires et de l'ancienneté à cette date. La projection prend en compte les facteurs d'actualisation et de probabilité de présence et de survie jusqu'à la date de départ à la retraite. Pour les actifs participant au régime, le ratio de l'ancienneté à la date d'évaluation sur l'ancienneté à la date de départ à la retraite est appliqué pour déterminer les engagements à la date d'évaluation.

Le but de cette méthode actuarielle est de reconnaître dans les calculs des engagements relatifs aux services passés une partie des augmentations futures de salaire. La différence entre les engagements (DBO) et le montant des actifs de couverture correspond au niveau des provisions du régime (surplus ou déficit) à la date d'évaluation.

Le coût des services rendus de l'exercice appelé « Service Cost » correspond à l'accroissement probable des engagements du fait de l'année de service supplémentaire qu'aura effectuée le participant à la fin de cet exercice.

Le coût de l'actualisation appelé « Interest Cost » correspond à l'accroissement des engagements du fait de la réduction d'une année de la durée d'actualisation de la prestation pour chacun des participants.

Les hypothèses actuarielles sont les meilleures estimations faites par l'entité des variables qui détermineront le coût final des avantages postérieurs à l'emploi. Elles comprennent :

- des hypothèses démographiques relatives aux caractéristiques futures des membres du personnel en activité et des anciens membres du personnel, notamment à la mortalité et au taux de rotation ;
- des hypothèses financières qui portent notamment sur des éléments tels que le taux d'actualisation et celles relatives aux salaires futurs.

L'impact des changements des hypothèses actuarielles sur le montant de la provision est constaté dans les autres éléments du résultat global sous la rubrique « Ecart actuariel ».

La société contribue aussi au régime de sécurité sociale obligatoire qui est considéré comme un régime à cotisation défini. Les cotisations payées au cours de l'exercice sont comptabilisées en charges.

b) Avantages à court terme

Les avantages à court terme sont les avantages du personnel (autres que les indemnités de cessation d'emploi) dont le règlement intégral est attendu dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice où les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Ils sont constitués par :

- Les salaires et les cotisations de sécurité sociale ;
- Les congés annuels payés et les congés de maladie payés ;
- L'intéressement et les primes ;
- Les avantages en nature pour les membres du personnel en activité.

Ils sont comptabilisés parmi les charges de l'exercice lorsqu'ils sont encourus.

La société comptabilise à la clôture de l'exercice une provision pour les congés payés correspondant aux droits à absences rémunérées reportables, lorsque les membres du personnel rendent les services qui leur donnent droit à de nouvelles absences rémunérées futures.

2.10. Fournisseurs et comptes rattachés

Etant des passifs financiers qui ne sont pas à leur juste valeur par le biais du compte de résultat, les fournisseurs et comptes rattachés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur et sont subséquemment évalués à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt.

2.11 Emprunts

Les emprunts à long terme figurent au bilan pour la valeur non amortie sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année, est reclassée parmi les passifs courants.

Les charges financières courues (qui incluent les intérêts ainsi que les frais d'émission des emprunts) relatives aux emprunts sont comptabilisées en résultat de l'exercice.

2.12 Provisions pour risques et charges

Les réclamations contentieuses impliquant la société sont évaluées par la direction juridique. La direction juridique peut dans certains cas faire appel à l'assistance d'avocats spécialisés. L'estimation faite au titre du risque financier encouru fait appel au jugement. Les provisions dont l'échéance est supérieure à un an ou dont l'échéance n'est pas fixe de façon précise sont classés en passifs non courants.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information au niveau des notes aux états financiers sauf si la probabilité de sortie des ressources est probable.

2.13. L'impôt courant et différé

La charge d'impôt pour la période comprend les impôts exigibles et différés.

a) Impôt exigible

La société est assujettie à l'impôt sur les sociétés au taux de 35%. L'impôt exigible est comptabilisé en tant que passif dans la mesure où il n'est pas payé. Si le montant déjà payé au titre de la période et des périodes précédentes excède le montant dû pour ces périodes, l'excédent comptabilisé en tant qu'actif.

Les actifs et passifs d'impôt exigible sont évalués en utilisant les taux d'impôt (et les lois fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.

L'impôt exigible est comptabilisé en charges et compris dans le résultat net de la période sauf dans la mesure où l'impôt est généré par une transaction ou un événement comptabilisé hors résultat net, soit dans les autres éléments du résultat global soit directement en capitaux propres, dans la même période ou une période différente ou par un regroupement d'entreprises.

b) Impôt différé

L'impôt différé est comptabilisé sur la base des différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporaires imposables, sauf dans la mesure où le passif d'impôt différé est généré par :

- a. La comptabilisation initiale du goodwill ; ou
- b. La comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui :
 - i) N'est pas un regroupement d'entreprises, et

- ii) Au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable (perte fiscale).

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporaires déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, auquel ces différences temporaires déductibles pourront être imputées, sera disponible, à moins que l'actif d'impôt différé ne soit généré par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui :

- a. N'est pas un regroupement d'entreprises ; et
- b. Au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable (perte fiscale).

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la société réestime les actifs d'impôt différé non comptabilisés. La société comptabilise un actif d'impôt différé qui ne l'avait pas été jusque-là dans la mesure où il est devenu probable qu'un bénéfice imposable futur permettra de recouvrer l'actif d'impôt différé.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et des lois fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière. Les taux d'impôt appliqués sont revus à chaque date de clôture.

Le changement des actifs et passifs d'impôts différés sont traités en tant que changements d'estimations comptables.

L'impôt différé est comptabilisé en produits ou en charges et compris dans le résultat net de la période sauf dans la mesure où l'impôt est généré :

- a. Par une transaction ou un événement comptabilisé hors résultat net, soit dans les autres éléments du résultat global soit directement en capitaux propres, dans la même période ou une période différente ; ou
- b. Par un regroupement d'entreprises (autre que l'acquisition, par une entité d'investissement, au sens d'IFRS 10 États financiers consolidés, d'une filiale qui doit être évaluée à la juste valeur par le biais du résultat net).

Les actifs et passifs d'impôt différés sont compensés si et seulement si :

- a. La société a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible ; et
- b. Les actifs et passifs d'impôt différé concernent des impôts sur le résultat prélevé par la même administration fiscale :
 - i. Sur la même entité imposable, ou
 - ii. Sur des entités imposables différentes qui ont l'intention, soit de régler les passifs et actifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément, lors de chaque période future au cours de laquelle on s'attend à ce que des montants importants d'actifs ou de passifs d'impôt différé soient réglés ou recouvrés.

2.14. Comptabilisation des revenus

La société a adopté la norme IFRS 15 pour la reconnaissance des revenus.

En vertu de la norme IFRS 15, les revenus sont constatés selon le modèle général de reconnaissance des revenus basés sur les cinq étapes suivantes :

- Identification des contrats avec les clients (formes implicites ou explicites)
- Identification des obligations de prestation
- Evaluation du prix de transaction
- Répartition du prix de transaction entre les obligations de prestation

- Constatation du revenu afférent à chaque obligation de prestation lorsque cette dernière a été honorée.

Les revenus provenant de la vente des véhicules sont comptabilisés à la survenance du fait générateur matérialisant le transfert des principaux risques et avantages inhérents à la propriété qui coïncide généralement avec la facturation.

Les revenus provenant des prestations de services sont constatés au fur et à mesure que le service est rendu aux clients selon le pourcentage d'avancement estimé.

Les revenus sont mesurés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les revenus sont nets de remises et réductions commerciales consenties par la société.

2.15. Transactions en monnaies étrangères

Les états financiers sont présentés en dinars tunisiens qui constitue la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation des états financiers

Les transactions en monnaies étrangères sont converties en dinars tunisiens selon le cours de change de la date d'opération. A la clôture de l'exercice, les éléments monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au cours de change de clôture et les différences de change en résultantes sont constatées en résultat de l'exercice.

2.16. Juste valeur

Certaines méthodes comptables de la société de même que certaines informations à fournir impliquent d'évaluer la juste valeur d'actifs et de passifs financiers et non financiers. La mesure à la juste valeur concerne principalement les instruments de capitaux propres classés dans la catégorie des actifs financiers à la juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global et des instruments dérivés de couverture classés dans la catégorie de la juste valeur en contrepartie du résultat net.

La société a mis en place un dispositif pour contrôler les évaluations de juste valeur. La société fait appel aux spécialistes pour l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers.

Dans la mesure du possible, lors de l'évaluation de la juste valeur d'un actif ou d'un passif, la société s'appuie sur des données de marché observables. Les évaluations de juste valeur sont classées selon une hiérarchie comptant trois niveaux, en fonction des données utilisées dans la technique d'évaluation.

- Niveau 1 : juste valeur évaluée sur la base de cours (non ajustés) observés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques.
- Niveau 2 : juste valeur évaluée à l'aide de données, autres que les prix cotés inclus dans le niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (sous forme de prix) ou indirectement (déterminées à partir de prix) ...
- Niveau 3 : juste valeur pour l'actif ou le passif évaluée à l'aide de données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Si les données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur d'un actif ou d'un passif correspondent à différents niveaux dans la hiérarchie de la juste valeur, la juste valeur obtenue est alors classée globalement au même niveau de hiérarchie que la donnée d'entrée du plus bas niveau qui est significative pour la juste valeur prise dans son ensemble.

Le tableau suivant récapitule les actifs et passifs financiers évalués en juste valeur avec un classement du niveau d'évaluation de la juste valeur :

30/06/2024	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers en JVAERG			
Titres cotés (Amen Bank et ATL)	115 152 748	-	-

Passifs financiers en JVRN			
Instruments de couverture	-	-	1 554 571
31/12/2023	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers en JVAERG			
Titres cotés (Amen Bank et ATL)	90 043 444	-	-
Passifs financiers en JVRN			
Instruments de couverture	-	-	745 507

Les données du niveau 3 sont relatives à l'évaluation de la juste valeur des contrats à terme de change. En l'absence des données observables sur le marché, la société utilise une technique d'évaluation en utilisant des hypothèses financières relatives à l'évolution des cours de change à terme. L'impact de l'actualisation est jugé non significatif du fait que ces contrats sont à court terme.

2.17. Estimations significatives

Les principales estimations significatives ayant un impact sur les états financiers sont les suivantes :

a) Juste valeur des instruments financiers

- La société dispose d'un portefeuille de placements en instruments de capitaux propres pour lesquels elle a opté pour les comptabiliser à la juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global. Ce portefeuille est constitué par des titres cotés sur la bourse des valeurs mobilières de Tunis. Pour l'évaluation de la juste valeur de ce portefeuille la société a utilisé principalement des données de marché à savoir les cours boursiers pour les sociétés cotées. Ainsi, la juste valeur de ces titres est déterminée par référence au marché (niveau 1).
- Afin de se couvrir contre le risque de change, la société conclut des contrats à terme d'achat de devise. La société n'a pas opté pour la comptabilité de couverture et en conséquence les dérivés sont évalués à la juste valeur en contrepartie du résultat. Pour l'estimation de la juste valeur des dérivés, la société a utilisé des hypothèses financières notamment relatives à l'estimation des cours à terme à chaque date de clôture et un taux d'actualisation (voir note 2.15).

b) Politique d'amortissement

Les durées de vie économiques utilisées pour les immobilisations corporelles et les immeubles de placement font appel au jugement de la part du management. L'estimation de ces durées de vie économique est faite en fonction de l'estimation de consommation des avantages économiques futurs représentatifs d'un actif. Pour l'estimation de cette durée de vie l'entité tient compte des facteurs suivants :

- (i) la nature de l'actif et l'usage attendu de l'actif.
- (ii) l'usure physique attendue, qui dépend de facteurs opérationnels comme les cadences auxquelles l'actif est utilisé ou le programme de maintenance, ou les soins et la maintenance apportés à l'actif en dehors de sa période d'utilisation ;
- (iii) l'obsolescence technique ou commerciale ;
- (iv) les limites juridiques ou similaires sur l'usage de l'actif, telles que les dates d'expiration des contrats de location.

Les durées d'amortissement sont revues à chaque date de clôture en fonction de l'expérience de l'entité et en cas de changement, il est comptabilisé comme un changement d'estimation conformément à la norme IAS 8.

2.18. Information sectorielle

La société est considérée comme mono activité et intervient sur une seule zone géographique. La direction suit notamment les ventes des voitures par marque.

3. Note sur la gestion des risques

3.1. Facteurs de risques financiers

Les activités de la société l'exposent à divers risques financiers : risque de marché (y compris risque de change, risque de prix et risque de taux d'intérêt), risque de crédit et risque de liquidité. La direction vise à minimiser les effets potentiellement négatifs de ces risques sur la performance financière de l'entité par le processus de suivi effectué par la Direction Financière et la Direction Générale de la société.

Voici les principales mesures prises par la direction pour mesurer l'exposition et gérer le risque financier :

Risque	Exposition résultant de :	Mesure	Management
Risque de marché (taux de change)	Les achats étrangers	Analyse de sensibilité	Instruments de couverture (Ex : Achat de devise à terme)
Risque de marché - Taux d'intérêt	Les emprunts à taux d'intérêt variables	Analyse de sensibilité	Risque non significatif
Risque de crédit	Trésorerie, équivalents de trésorerie, clients et autres débiteurs	Analyse par âge	Diversification des banques et étude de la qualité de la contrepartie
Risque de liquidité	Emprunts et autres passifs	Prévisions des flux de trésorerie	Gestion du fonds de roulement

Les instruments financiers de l'entité se détaillent comme suit :

Désignation	30 Juin 2024	31 Décembre 2023
Créances clients	122 459 363	121 598 047
Autres actifs courants (*)	12 692 511	5 661 007
Liquidités et équivalents de liquidités	33 669 635	10 035 549
Prêts au personnel	1 559 882	1 590 095
Dépôts et cautionnements	400 815	395 815
Avances au personnel	181 706	104 227
Total des actifs financiers au coût amorti	170 963 912	139 384 740
Actifs financiers à la JV par les AERG	115 152 748	90 043 444
Total des actifs financiers	286 116 660	229 428 184

(*) Les avances fournisseurs et les charges constatées d'avance sont exclus.

Désignation	30 Juin 2024	31 Déc 2023
Emprunts	62 291 002	77 694 035
Créditeurs et divers autres passifs (**)	190 140 199	161 636 491
Total des passifs financiers au coût amorti	252 431 201	239 330 526
Passifs financiers à la JV par le résultat net	1 554 571	745 507
Total des passifs financiers	253 985 772	240 076 033

(**) les avances clients et les produits constatés d'avance sont exclus.

3.1.1. Risques de marché

a. Risque de change

Le risque de change découle des taux de change qui influent sur les paiements et les rentrées de fonds en devises étrangères, ainsi que sur l'évaluation des actifs et des passifs en devises étrangères. Compte tenu de la nature des activités de l'entité, cette dernière effectue des transactions significatives libellées en devises étrangères notamment les achats de voitures effectuées en devise (principalement en Euro et USD). En conséquence, l'entité est exposée au risque de change.

Pour faire face à ce risque, l'entité a opté pour la conclusion des contrats d'achat à terme de devise (Achats Forward).

Par un test de sensibilité, nous avons estimé les risques de change que l'entité risque d'encourir si elle n'opte pas pour la couverture de ses achats en monnaies étrangères.

L'impact d'une variation du cours de change EUR/TND sur le coût des ventes se présente ainsi :

Désignation	30/06/2024	31/12/2023	Variation	En %
Cours spot EUR/TND	3,361	3,391	(0,030)	-0,879%

Désignation	Hypothèse	Variation des achats étrangers
EUR/TND	-0,879% par rapport au 30/06/2024	(1 705 046)
EUR/TND	+0,879% par rapport au 30/06/2024	1 705 046

b. Risque de prix

L'exposition au risque des prix est limitée du fait que la société conclut des contrats de change à terme afin de limiter l'effet de change sur le coût d'achat. Par ailleurs, les prix de vente sur le marché sont fixés automatiquement en fonction du coût d'achat des voitures ce qui garantit une certaine marge de la société et limite donc l'exposition de la société au risque des prix.

c. Risque du taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt de l'entité provient principalement d'un emprunt à long terme.

Cet emprunt a été négocié à un taux variable. Cet emprunt expose l'entité aux risques de flux de trésorerie. Au 30 Juin 2024, si le taux d'intérêt augmentait/baissait de 0,5%, toutes les autres variables restant constantes, le résultat net de la période aurait été inférieur/supérieur de 7 911 DT.

3.1.2. Risque de crédit

Le risque de crédit découle des liquidités et équivalent de liquidité ainsi que des créances clients de l'entité. Le suivi de la gestion des risques pour l'ensemble de l'entité est assuré par la direction générale et la direction financière de l'entité.

L'entité traite avec des banques ayant une notation de crédit et une solvabilité élevée et qui sont soumises au contrôle de la Banque centrale de Tunisie.

Pour les clients, l'entité analyse les risques de crédit de chaque nouveau client potentiel avant d'être approuvé en tant que client, conformément aux politiques établies par l'entité.

La direction financière assure le suivi du respect des conditions de crédit et examine les cas de défaut et le suivi de vieillissement de la créance afin de prendre les décisions nécessaires ou pour transférer le dossier du client défaillant au service juridique pour prendre les actions nécessaires.

L'exposition maximale au risque de crédit est égale au montant des créances ainsi que les avoirs auprès des banques.

Créances clients

Le détail des créances clients brutes se présentent ainsi :

30 Juin 2024	Non échues et non provisionnées	Echues et non provisionnées	Provisionnées	Total
Clients et comptes rattachés	122 459 363	-	3 645 397	126 104 760
Total	122 459 363	-	3 645 397	126 104 760

Avoirs en banques et dépôts bancaires

Notation (*)	Signification de la note	30 Juin 2024	31 Décembre 2023
Baa1	Qualité moyenne inférieure	2 100 779	50 194
B3	Très spéculatif	6 128 221	553 327
Caa1	Risque élevé	2 249 327	509 796
Caa2	Ultra spéculatif	18 650 059	3 446 660
Non notées	-	2 038 797	2 431 734
Total		31 167 183	6 991 711

(*) Selon les dernières données disponibles.

3.1.3. Risque de liquidité

L'objectif de la gestion du risque de liquidité est de s'assurer que l'entité dispose de financement suffisant pour faire face à ses obligations actuelles et futures.

La direction fait des projections de flux de trésorerie sur une base mensuelle, et prend les mesures nécessaires pour négocier avec les fournisseurs, suivre le processus de recouvrement et gérer les stocks afin d'assurer le maintien d'une trésorerie suffisante pour régler les dettes de l'entité.

La direction surveille les prévisions des besoins en liquidités de l'entité afin de s'assurer qu'elle dispose de liquidités suffisantes pour répondre aux besoins opérationnels tout en conservant à tout moment une marge de manœuvre suffisante. Ces prévisions tiennent compte des plans de financement de l'entité, du respect des covenants, du respect des objectifs de ratios de situation financière.

Le tableau ci-dessous résume les échéances des passifs financiers non actualisés de l'entité à la fin de la période :

30/06/2024	Jusqu' à 3 mois	Entre 3 mois et 1 an	Entre 1 et 5 ans	> 5 ans
Emprunts (*)	299 123	897 370	2 193 572	-
Billets à ordre	9 000 000	-	-	-
Effets escomptés et non échus	50 328 484	-	-	-
Total	59 627 607	897 370	2 193 572	-

(*) échéances y compris les intérêts.

3.2. Gestion du capital

Les objectifs de l'entité en matière de gestion du capital sont de préserver sa capacité à poursuivre ses activités afin d'offrir un retour sur investissement aux actionnaires et de maintenir une structure financière optimale pour réduire le coût du capital.

Afin de maintenir ou d'ajuster la structure du capital, l'entité peut ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires, rembourser le capital aux actionnaires, émettre de nouvelles actions ou vendre des actifs pour réduire la dette.

L'entité surveille les fonds propres sur la base du ratio d'endettement. Ce ratio est calculé en divisant la dette nette sur le capital. La dette nette représente tous les emprunts et découverts et les effets à payer à long terme moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Le capital est la somme des capitaux propres, majorés des dettes nettes.

Les ratios d'endettement aux 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023 sont les suivants :

Gestion du risque de capital	30 Juin 2024	31 Décembre 2023
Emprunts	62 291 002	77 694 035
Créditeurs et divers autres passifs (*)	190 140 199	161 636 491
Liquidités et équivalents de liquidités	(33 669 635)	(10 035 549)
Dettes nettes	218 761 566	229 294 977
Total capitaux propres	241 901 588	208 808 065
Total capital	460 663 154	438 103 042
Gearing ratio	47%	52%

(*) Les produits constatés d'avance sont exclus

3. Notes explicatives des rubriques des états financiers

A – ACTIFS :

A1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Le tableau des variations des immobilisations incorporelles et corporelles se détaille comme suit :

(En dinar tunisien)	Licences & Logiciels (Immob. Incorp.)	Terrains	Constructions	Matériel informatique	Matériel de transport	Matériel et mobilier de bureaux	Matériel et outillages	Agencements et installations	En cours corporelles	Total corporelles	Total
VALEURS BRUTES											
01/01/2023	4 709 227	9 648 736	45 779 070	2 246 381	4 895 420	1 731 839	8 485 695	21 291 554	742 642	94 821 337	99 530 564
Acquisitions	355 295	-	-	291 795	2 132 849	481 877	381 047	666 246	1 234 717	5 188 531	5 543 826
Cessions	-	-	-	-	(971 733)	-	-	-	-	(971 733)	(971 733)
Reclassifications	-	-	-	-	-	-	-	651 291	(651 291)	-	-
31/12/2023	5 064 522	9 648 736	45 779 070	2 538 176	6 056 536	2 213 716	8 866 742	22 609 091	1 326 068	99 038 134	104 102 657
01/01/2024	5 064 522	9 648 736	45 779 067	2 538 176	6 056 536	2 213 717	8 866 742	22 609 091	1 326 069	99 038 134	104 102 657
Acquisitions	6 875	-	-	49 354	540 662	84 535	154 786	458 862	1 686 497	2 974 697	2 981 572
Cessions	-	-	-	-	(461 361)	-	(199 292)	(71 864)	-	(732 516)	(732 516)
Reclassifications	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
30/06/2024	5 071 397	9 648 736	45 779 067	2 587 530	6 135 837	2 298 252	8 822 236	22 996 090	3 012 567	101 280 316	106 351 713

(En dinar tunisien)	Licences & Logiciels (Immob. Incorp.)	Terrains	Constructions	Matériel informatique	Matériel de transport	Matériel et mobilier de bureaux	Matériel et outillages	Agencements et installations	En cours corporelles	Total corporelles	Total
AMORTISSEMENTS CUMULES											
01/01/2023	(2 998 062)	-	(13 944 367)	(1 646 124)	(2 236 070)	(1 127 727)	(6 209 024)	(13 042 051)	-	(38 205 362)	(41 203 425)
Dotation de l'exercice	(730 143)	-	(2 029 371)	(322 199)	(625 616)	(135 518)	(491 802)	(1 345 050)	-	(4 949 557)	(5 679 700)
Provision pour dépréciation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Cessions	-	-	-	-	759 411	-	-	-	-	759 411	759 411
Autres mouvements	(2 215)	-	-	-	-	-	5 150	-	-	5 150	2 935
31/12/2023	(3 730 420)	-	(15 973 738)	(1 968 323)	(2 102 275)	(1 263 245)	(6 695 676)	(14 387 101)	-	(42 390 358)	(46 120 779)
01/01/2024	(3 730 420)	-	(15 973 738)	(1 968 323)	(2 102 275)	(1 263 245)	(6 695 676)	(14 387 101)	-	(42 390 358)	(46 120 779)
Dotation de l'exercice	(280 555)	-	(540 900)	(176 988)	(225 622)	(78 280)	(234 381)	(800 642)	-	(2 056 814)	(2 337 369)
Provision pour dépréciation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Cessions	-	-	-	-	230 610	-	166 898	49 305	-	446 814	446 814
Autres mouvements	(46 464)	-	5 000	-	-	-	-	-	-	5 000	(41 464)
30/06/2024	(4 057 439)	-	(16 509 638)	(2 145 311)	(2 097 287)	(1 341 525)	(6 763 159)	(15 138 438)	-	(43 995 359)	(48 052 798)
VALEURS NETTES COMPTABLES											
31/12/2023	1 334 102	9 648 736	29 805 330	569 853	3 954 261	950 472	2 171 066	8 221 990	1 326 069	56 647 777	57 981 878
30/06/2024	1 013 958	9 648 736	29 269 429	442 219	4 038 550	956 727	2 059 077	7 857 652	3 012 567	57 284 957	58 298 915

A2. Immeubles de placement

Les immeubles de placement s'élèvent au 30 juin 2024 à 7 038 597 DT contre 7 045 201 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2024	31/12/2023
Terrain	6 839 301	6 839 301
Immeuble bâti	353 185	353 185
Amortissements	(153 889)	(147 285)
Immeubles de placement nets	7 038 597	7 045 201

Les revenus des immeubles de placement se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2024	30/06/2023
Revenus de l'immeuble bâti	36 000	36 000
Total	36 000	36 000

A3. Droits d'utilisation

Les droits d'utilisation s'élèvent au 30 juin 2024 à 2 509 334 DT contre 1 894 966 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2024	31/12/2023
Début de période	2 219 247	590 827
Acquisition	719 249	1 628 420
Sous-total	2 938 496	2 219 247
Amortissement début	(324 281)	(115 575)
Amortissement de la période	(104 881)	(208 706)
Sous-total	(429 162)	(324 281)
Total	2 509 334	1 894 966

A4. Actifs financiers à la juste valeur par le biais des AERG

Les actifs financiers à la juste valeur par le biais des AERG s'élèvent au 30 juin 2024 à 115 152 748 DT contre 90 043 444 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2024			31/12/2023		
	Nombre	Cours de clôture	30/06/2024	Nombre	Cours de clôture	31/12/2023
Amen Bank	2 401 269	43,990	105 631 840	2 401 269	33,500	80 442 528
ATL	2 666 921	3,570	9 520 908	2 666 921	3,600	9 600 916
Total			115 152 748			90 043 444

A5. Actifs financiers au coût amorti

Les actifs financiers au coût amorti s'élèvent au 30 juin 2024 à 1 269 302 DT contre 1 139 191 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2024	31/12/2023
Prêts au personnel (LT)	1 234 303	1 109 192
Dépôt et cautionnements	400 815	395 815
Sous-total	1 635 118	1 505 007
Provisions sur les cautionnements	(365 816)	(365 816)
Total	1 269 302	1 139 191

A.6. Titres de participation dans les filiales

Les titres de participation dans les filiales s'élèvent au 30 juin 2024 à 11 998 800 DT contre 8 249 250 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2024	31/12/2023
STLV	9 998 800	6 249 250
AF CAR	-	3 859 414
CAR GROS	1 999 900	1 999 900
HEVI	100	100
Sous-total	11 998 800	12 108 664
Provisions sur les participations	-	(3 859 414)
Total	11 998 800	8 249 250

A.7. Stocks

Les stocks s'élèvent au 30 juin 2024 à 134 234 745 DT contre 151 433 604 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2024	31/12/2023
Volkswagen	4 751 186	14 517 310
Audi	11 417 970	15 304 887
Porsche	9 064 573	7 202 349
Renault trucks	10 132 312	18 269 307
SEAT	20 527 619	28 556 401
SKODA	2 339 500	4 552 583
Stock véhicules neufs encours de dédouanement	59 358 972	49 376 882
Volkswagen Utilitaires	774 969	875 325
Stock PR	9 245 772	7 230 371
Stock VO	8 088 893	6 436 930
MAN	214 281	214 281
Stock de carburants et lubrifiants	18 132	20 182
Sous-total	135 934 179	152 556 808
Provision pour dépréciation stocks	(1 699 434)	(1 123 204)
Total	134 234 745	151 433 604

Les mouvements de la provision pour dépréciation des stocks se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2024	31/12/2023
Début de période	1 123 204	901 009
Provision constituée au cours de la période	576 230	222 195
Reprise de la provision	-	-
Fin de période	1 699 434	1 123 204

A.8. Créances clients

Les créances clients s'élèvent au 30 juin 2024 à 122 459 363 DT contre 121 598 047 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2024	31/12/2023
Effets escomptés non échus	50 328 484	68 769 296
Effets à recevoir	49 969 822	29 674 596
Clients leasing	15 676 818	21 043 831
Chèques à l'encaissement	2 094 661	2 642 701
Clients douteux	963 062	958 302
Clients comptes courants	5 975 166	954 066
Clients travaux en cours	1 074 172	792 883
Effets et chèques impayés	22 575	205 749
Sous-total	126 104 760	125 041 424
Provisions sur les clients	(3 645 397)	(3 443 377)
Total	122 459 363	121 598 047

Les mouvements de la provision sur les clients se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2024	31/12/2023
Début de période	3 443 377	4 931 380
Provision constituée au cours de la période	202 020	-
Reprise sur provision	-	(1 488 003)
Fin de période	3 645 397	3 443 377

A9. Actifs financiers au coût amorti à court terme

Les actifs financiers au coût amorti à court terme s'élèvent au 30 juin 2024 à 507 285 DT contre 585 130 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2024	31/12/2023
Avances au personnel	181 706	104 227
Prêts au personnel (CT)	325 579	480 903
Total	507 285	585 130
Provisions sur les prêts au personnel	-	-
Total	507 285	585 130

A10. Autres actifs courants

Les autres actifs courants s'élèvent au 30 juin 2024 à 19 211 356 DT contre 11 161 139 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2024	31/12/2023
Fournisseurs, avances et acomptes	3 219 830	2 561 469
Produits à recevoir	11 525 588	3 942 035
Etat taxation d'office	488 795	-
Débiteurs divers	3 448 487	3 538 271
Charges constatées d'avance	3 299 015	2 938 663
Sous-total	21 981 715	12 980 438
Provisions sur les autres actifs courants	(2 770 359)	(1 819 299)
Total	19 211 356	11 161 139

Les mouvements de la provision se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2024	31/12/2023
Début de période	1 819 299	3 672 133
Provision constituée au cours de la période	539 109	-
Reclassement provisions pour risques et charges	411 951	-
Reprise sur provision	-	(1 852 834)
Fin de période	2 770 359	1 819 299

A.11. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 30 juin 2024 à 33 669 635 DT contre 10 035 549 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2024	31/12/2023
Banques	31 167 183	6 991 711
Effets à l'encaissement	538 609	1 074 289
Intermédiaires en bourse, trésorerie disponible	288 050	288 224
Caisses	27 951	33 483
Régie d'avance et accréditifs	1 647 842	1 647 842
Total	33 669 635	10 035 549

C – CAPITAUX PROPRES

C.1 Variation des autres éléments du résultat global (AERG)

En DT	30/06/2024
Solde au 31 décembre 2023	35 345 545
Gain actuariel	7 872
Réévaluation des instruments financiers par le biais des AERG	25 109 304
Impôts différés sur les AERG	(2 834)
Solde au 30 juin 2024	60 459 887

B – PASSIFS :

P.1 Emprunts et obligations locatives

Les emprunts et obligations locatives s'élèvent au 30 juin 2024 à 65 132 887 DT contre 79 829 843 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

	31/12/2023	Remboursement	Reclassement	Nouveaux crédits	30/06/2024
Emprunt Amen Bank					
Non-courant	2 495 933	-	(489 824)	-	2 006 109
Courant	911 593	(445 009)	489 824	-	956 408
Obligations locatives					
Non-courant	2 135 808	-	-	706 077	2 841 885
Billets à ordre					
Courant	5 517 213	(29 883 313)	-	33 366 100	9 000 000
Effets escomptés et non échus					
Courant	68 769 296	(68 769 296)	-	50 328 485	50 328 485
Total courant	75 198 102	(99 097 618)	489 824	83 694 585	60 284 893
Total Non-courant	4 631 741	-	(489 824)	-	4 847 994

P.2. Provision pour indemnité de départ à la retraite

Les provisions pour indemnité de départ à la retraite s'élèvent au 30 juin 2024 à 409 471 DT contre 377 545 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2024	31/12/2023
Début de l'exercice	377 545	336 956
Coût des services rendus	23 584	20 625
Charges financières	35 816	29 597
Gain/perte actuarielle (OCI)	(7 872)	9 110
Remboursement	(19 602)	(18 743)
Fin de l'exercice	409 471	377 545

P.3. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'élèvent au 30 juin 2024 à 4 363 890 DT contre 6 326 055 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2024	31/12/2023
Provisions pour litige	767 238	1 156 605
Provisions pour autres risques et charges	3 596 652	5 169 450
Total	4 363 890	6 326 055

P.4. Impôts différés

Les impôts différés s'élèvent au 30 juin 2024 à 232 872 DT et se détaillent comme suit :

Différences temporelles attribuables aux :	30/06/2024
Provisions pour départ à la retraite	147 409
Provisions pour litiges	146 302
Pertes de change latentes	125 406
Instruments de couverture	559 645
Contrats de location	119 719
Provisions sur les stocks et cautions	743 489
Total des actifs d'impôts différés	1 841 971
Gains de change latents	(651 744)
Produits à recevoir	(55 338)
Amortissements différés	(1 367 760)
Total des passifs d'impôts différés	(2 074 843)
Passifs d'impôts différés nets	232 872

La charge d'impôt comptabilisée en résultat de la période s'élève au 30 juin 2024 à 8 731 817 DT et se détaille comme suit :

En DT	30/06/2024
Impôt exigible	7 706 899
Impôt différé	1 024 918
Charge d'impôt comptabilisée en résultat de la période	8 731 817

Le tableau de réconciliation entre la charge d'impôt théorique et effective se présente comme suit :

En DT	30/06/2024
Résultat avant impôt	37 710 998
Taux d'IS applicable à la société	39%
Charge d'impôt théorique	14 707 289
Charge d'impôt exigible	7 706 899
Impôt différé	1 024 918
Charge d'impôt comptabilisée	8 731 817
Différence	(5 975 472)
Différence expliquée par :	
Provisions non déductibles	1 766 172
Produits non imposables	(7 741 644)
Total	(5 975 472)

La variation du passif d'impôt courant au 30 juin 2024 se détaille comme suit :

Désignation	Montant
Passif d'impôt courant au 31 décembre 2023	3 847 122
Charge d'impôt exigible de 2024	7 706 899
Paiements d'impôts en 2024	(9 359 102)
Passif d'impôt courant au 30 juin 2024	2 194 919

Le tableau des mouvements des impôts différés au 30 juin 2024 se détaille comme suit :

Mouvements 2024	Solde au 31 décembre 2023	En résultat de la période	En résultat global via les AERG	Solde au 30 juin 2024
Provision pour départ à la retraite	135 916	14 327	(2 834)	147 409
Provision pour litiges	416 379	(270 077)	-	146 302
Moins-value sur titres	1 389 389	(1 389 389)	-	-
Pertes de change latentes	261 430	(136 024)	-	125 406
Gains de change latents	(1 115 358)	463 614	-	(651 744)
Produits à recevoir	(40 847)	(14 491)	-	(55 338)
Instruments de couverture	268 382	291 263	-	559 645
Amortissements différés	(1 143 160)	(224 600)	-	(1 367 760)
Provisions sur les stocks et cautions	536 046	207 443	-	743 489
Contrats de location	86 703	33 015	-	119 719
Total	794 880	(1 024 918)	(2 834)	(232 872)

P.5. Dettes fournisseurs

Les dettes fournisseurs s'élèvent au 30 juin 2024 à 156 884 018 DT contre 150 390 839 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2024	31/12/2023
Fournisseurs étrangers	127 432 153	123 977 282
Fournisseurs locaux	28 366 374	25 950 673
Fournisseurs, retenues de garantie	514 347	307 384
Fournisseurs, effets à payer	571 144	155 500
Total	156 884 018	150 390 839

P.6. Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'élèvent au 30 juin 2024 à 33 280 181 DT contre 11 305 652 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2024	31/12/2023
Charges à payer	4 246 210	4 700 693
Cotisations de sécurité sociale à payer	1 488 576	1 349 077
Etats impôts et taxes à payer	7 558 222	4 567 404
Provisions pour congés à payer	624 574	502 465
Assurance groupe à payer	377 366	104 549
Débours sur cartes grises	13 371	17 464
Produits constatés d'avances	24 000	60 000
Dépôts et cautionnement	4 000	4 000
Actionnaires, dividendes à payer	18 900 000	-
Créditeurs divers	43 862	-
Total	33 280 181	11 305 652

P.7. Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net s'élèvent au 30 juin 2024 à 1 554 571 DT contre 745 507 DT au 31 décembre 2023 et représentent les instruments de couverture passifs.

R – L'ETAT DE RESULTAT :

R.1. Produits issus des contrats avec les clients

Les produits issus des contrats avec les clients s'élèvent au 30 juin 2024 à 310 954 251 DT contre 295 748 283 DT au 30 juin 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2024	30/06/2023
Ventes de véhicules neufs	293 050 369	276 822 790
Ventes de pièces de rechange et de lubrifiants	9 922 402	11 270 141
Ventes de véhicules utilisés	5 885 574	5 755 075
Ventes de travaux atelier	1 508 632	1 432 944
Ventes d'accessoires de véhicules neufs	587 274	467 333
Total	310 954 251	295 748 283

R.2. Coûts des ventes

Les coûts des ventes s'élèvent au 30 juin 2024 à 259 420 133 DT contre 246 916 518 DT au 30 juin 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2024	30/06/2023
Achats pour les ateliers	104 220	117 673
Charges du personnel direct	2 837 909	2 566 664
Coût des pièces de rechange vendues	9 681 017	16 141 819
Coût des véhicules d'occasion vendus	5 757 440	5 673 140
Coût des véhicules neufs vendus	240 816 938	222 311 361
Travaux extérieurs	222 609	105 861
Total	259 420 133	246 916 518

R.3. Autres gains

Les autres gains s'élèvent au 30 juin 2024 à 3 593 540 DT contre 4 563 450 DT au 30 juin 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2024	30/06/2023
Reprises sur les provisions pour risques et charges	1 978 751	2 039 301
Produits non récurrents	178 921	48 644
Locations	365 700	363 000
Ristournes TFP	205 269	29 271
Profits sur cessions d'immobilisations	741 041	17 665
Reprises de Provisions sur créances	-	2 013 765
Autres services	123 858	51 804
Total	3 593 540	4 563 450

R.4. Frais de commercialisation et de distribution

Les frais de commercialisation et de distribution s'élèvent au 30 juin 2024 à 12 020 302 DT contre 10 184 505 DT au 30 juin 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2024	30/06/2023
Charges du personnel	7 523 352	6 771 571
Autres frais sur ventes	2 680 557	2 285 463
Publicités et insertions	979 415	255 749
Frais de déplacements	590 931	604 787
Location diverses	98 103	99 335
Cadeaux, réceptions et restaurations	31 766	42 799
Honoraires	74 299	65 445
Consommables	29 390	46 867
Impôts et taxes	12 489	12 489
Total	12 020 302	10 184 505

R.5. Charges administratives

Les charges administratives s'élèvent au 30 juin 2024 à 16 751 563 DT contre 18 441 858 DT au 30 juin 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2024	30/06/2023
Charges du personnel administratif	4 854 314	4 641 152
Dotations aux amortissements	2 495 318	2 762 821
Dotations aux provisions pour risques et charges	428 538	3 700 370
Frais bancaires	2 446 111	2 334 579
Impôts et taxes	1 073 412	1 024 862
Honoraires	1 214 123	987 346
Energie	326 238	494 641
Abonnements	2 401 984	1 211 484
Entretien et réparations	525 167	542 549
Gardiennage	506 224	259 613
Assurance	206 677	221 919
Vêtements de travail	10 901	89 193
Fournitures de bureaux	63 646	78 151
Dons et subventions	6 500	15 000
Frais de formation	192 410	78 178
Total	16 751 563	18 441 858

R.6. Autres pertes

Les autres pertes s'élèvent au 30 juin 2024 à 1 644 347 DT contre 2 635 696 DT au 30 juin 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2024	30/06/2023
Dotations aux provisions sur autres actifs courants	539 109	162 176
Dotations aux provisions sur créances	202 020	-
Dotations aux provisions sur cautions	-	229 237
Dotations aux provisions sur stocks VN	576 230	291 547
Pertes sur créances irrécouvrables	44 924	75 858
Perte sur les titres de participation AFCAR	3 859 414	-
Pénalités de retard	141 581	1 793 729
Charges nettes sur cessions d'immobilisations	140 483	83 149
Reprise de la provision sur les titres de participation AFCAR	(3 859 414)	-
Total	1 644 347	2 635 696

R.7. Produits financiers

Les produits financiers s'élèvent au 30 juin 2024 à 16 640 511 DT contre 10 364 085 DT au 30 juin 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2024	30/06/2023
Dividendes reçus	16 523 870	10 020 793
Intérêts créditeurs	55 148	139 652
Intérêts sur prêts au personnel	61 493	187 222
Produits nets sur placements	-	16 418
Total	16 640 511	10 364 085

R.8. Charges financières

Les charges financières s'élèvent au 30 juin 2024 à 3 640 959 DT contre 3 272 806 DT au 30 juin 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2024	30/06/2023
Intérêts sur comptes courants	20 956	3 613
Intérêts sur crédits bancaires	345 061	575 513
Agios sur les effets escomptés	2 302 385	2 454 502
Pertes sur instruments de couverture	809 065	69 529
Indemnités de départ à la retraite	35 816	14 798
Obligations locatives	127 676	154 851
Total	3 640 959	3 272 806

Tableau de passage des charges par nature :

Les charges par nature se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2024	30/06/2023
Achats consommés	256 582 224	244 086 511
Charges de personnel	15 215 575	13 979 387
Autres charges d'exploitation	13 797 331	12 966 528
Dotations aux amortissements et aux provisions	4 241 215	7 146 151
Total	289 836 345	278 178 577

D. ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN AU 30 juin 2024

Les engagements hors bilan de la société ENNAKL AUTOMOBILES arrêtés au 30 juin 2024 se détaillent comme suit :

1) Engagements en Euros au titre des lettres de crédit :

AMEN BANK	33 000 000 €
BIAT	12 000 000 €
UBCI	12 000 000 €
Total	57 000 000 €

2) Engagement en Dinar Tunisien :

BIAT

Nature	Montant au 30/06/2024
Cautions bancaires	4 137 522
Total	4 137 522

AMEN BANK

Nature	Montant au 30/06/2024
Cautions bancaires	4 194 666
Obligations cautionnées	10 201 903
Total	14 396 569

ZITOUNA

Nature	Montant au 30/06/2024
Cautions bancaires	18 876
Total	18 876

3) Intérêts restant à payer :

Les intérêts restant à payer au 30 juin 2024 sur le crédit bancaire AMEN BANK se détaillent comme suit :

Banque	Montant du crédit	Engagements Hors Bilan à CT	Engagements Hors Bilan à LT	Total
AMEN BANK	6 000 000	240 086	187 463	427 549
Total	6 000 000	240 086	187 463	427 549

E. INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES :

Les opérations réalisées avec les parties liées de la société ENNAKL AUTOMOBILES durant le premier semestre de 2024 se présentent comme suit :

1) Location d'un centre de logistique à la société Car Gros

- La société ENNAKL AUTOMOBILES a loué à la société Car Gros un immeuble composé d'un local administratif, d'un dépôt et d'un parking d'une superficie de 10 000 m² situé à la Goulette. Le loyer au 30/06/2024 suivant l'avenant du 01/01/2021 s'élève à 300 000 DT HT.

2) Charges communes 2024 ENNAKL AUTOMOBILES / Car Gros

- La société ENNAKL AUTOMOBILES a facturé à la société Car Gros un montant de 856 740 DT HT à titre de charges communes à fin juin 2024.

3) Achats et ventes ENNAKL AUTOMOBILES / Car Gros et opérations diverses

- La société Car Gros a facturé à la société ENNAKL AUTOMOBILES un montant de 12 040 254 DT HT net de remises à titre de vente de pièces de rechanges.
- La part de la société ENNAKL AUTOMOBILES dans les dividendes à distribuer par Car Gros sur le résultat de l'exercice 2023 est de 7 999 600 DT.
- La société ENNAKL AUTOMOBILES a facturé à la société Car Gros un montant de 1 546 DT HT au titre des frais d'entretien des véhicules.
- La société ENNAKL AUTOMOBILES a facturé à la société Car Gros un montant de 845 559 DT HT au titre de ventes de pièces de rechanges.

4) Opérations réalisées avec la filiale STLV

- La société ENNAKL AUTOMOBILES a facturé à la société STLV des ventes de véhicules neufs pour un montant de 4 190 796 DT en hors taxes net des remises.
- La société STLV a facturé à la société ENNAKL AUTOMOBILES un montant de 87 360 DT HT au titre de location de véhicules.
- La société ENNAKL AUTOMOBILES a facturé à la société STLV un montant de 60 005 DT HT au titre de réparations de véhicules.
- La société ENNAKL AUTOMOBILES a loué à la société STLV un espace d'exploitation à usage de bureau et de hangar d'une superficie de 877 m² situé à la Zone Industrielle de la Charguia II à partir du 01/01/2022. Le loyer au 30/06/2024 s'élève à 29 700 DT HT.
- La société « STLV » a facturé à la société ENNAKL AUTOMOBILES un montant de 363 000 DT en hors taxes au titre de la mise à disposition de son personnel.

5) Frais d'assurance encourus avec la COMAR

- La société ENNAKL AUTOMOBILES a encouru auprès de la COMAR, au 30 juin 2024, des frais d'assurance s'élevant à 1 451 197 dinars.

6) Participation aux frais de siège de la société PGI Holding

La société ENNAKL AUTOMOBILES a comptabilisé en charge à payer pour le compte de la PGI Holding le montant de 80 000 DT HT à titre de participation aux frais de siège de cette dernière suivant la convention conclue à cet effet.

7) Opérations d'achats et de ventes réalisées avec les parties liées (Groupe Amen Bank et Groupe PGH) au 30 juin 2024

La société ENNAKL AUTOMOBILES a facturé à titre de vente de véhicules neufs et de prestations de services lors du premier semestre 2024 les montants suivants (En TTC) :

- « COMAR » : 622 671 DT DT ;
- « CAFES BEN YEDDER » : 191 086 DT ;
- « PGH » : 3 393 DT ;
- « PARENIN » : 138 644 DT ;
- « AMEN SANTE » : 273 240 DT ;
- « CLINIQUE EL AMEN » 114 980 DT ;
- « POULINA GROUP HOLDING » : 156 354 DT ;
- « TRIANON » : 404 DT ;
- « CAFES BONDIN » : 6 701 DT ; et
- « AMEN BANK » : 10 128 DT

8) Location d'un terrain auprès de la société TRIANON IMMOBILIERE

- La société TRIANON immobilière loue un terrain à la société ENNAKL AUTOMOBILES pour l'exploiter en tant que parking. La location est consentie pour une durée de 1 année non renouvelable, à compter du 01/04/2022 moyennant un loyer annuel de 60 000 DT, avec une augmentation annuelle de 5%. Au 30/06/2024 le loyer s'élève à 32 288 DT HT.

9) Opérations de vente par leasing réalisées jusqu'au 30/06/2024 et financées par la société Tunisie Leasing et Factoring

- La société Tunisie Leasing et Factoring a financé des opérations de vente réalisées par la société ENNAKL AUTOMOBILES durant le premier semestre 2024 pour un montant total de 50 006 889 DT TTC.

10) Opérations de vente par leasing réalisées jusqu'au 30/06/2024 et financées par la société ATL

- La société ATL a financé des opérations de vente réalisées par la société ENNAKL AUTOMOBILES durant le premier semestre 2024 pour un montant total de 26 686 602 DT TTC.

11) Emprunt bancaire auprès de l'Amen Bank

La société ENNAKL AUTOMOBILES a obtenu un emprunt auprès de l'Amen Bank aux modalités suivantes :

- Date : 17/04/2020
- Principal : 6 000 000 dinars
- Mode de paiement : 84 mois
- Taux d'intérêt : 9,35%

Cet emprunt a fait l'objet de remboursement au premier semestre 2024 à hauteur de 445 009 DT. Par ailleurs, les intérêts correspondants constatés se sont élevés à 158 160 DT au 30 juin 2024.

12) Billets à ordre avec Amen Bank

Au cours du premier semestre 2024, ENNAKL AUTOMOBILES a souscrit et encaissé des billets à ordre auprès de l'Amen Bank aux modalités suivantes :

- Taux d'intérêt : TMM+1,5%
- Echéance : 90 jours

Au 30 juin 2024, le solde des billets à ordre souscrits et non encore échus s'élève à 9.000.000 DT.

13) Crédits à court terme auprès de l'Amen Bank

Le 10 juillet 2023, la société ENNAKL AUTOMOBILES a renouvelé son contrat de financement avec l'Amen Bank portant sur une enveloppe de crédit à court terme, dont la somme globale en principal s'élève à 151 150 000 détaillé comme suit :

- Escompte LC pour un montant de 13 000 000 DT à un taux d'intérêt annuel de TMM+1,5% ;
- Découvert en compte pour un montant de 4 000 000 DT à un taux d'intérêt annuel de TMM+2,5% ;
- Financement de droits de douane pour un montant de 9 000 000 DT à un taux d'intérêt annuel de TMM+2,5% ;
- Admissions temporaires pour un montant de 3 000 000 DT assortis d'une commission d'engagement de 0,15%° par mois ;
- Cautions provisoires pour un montant de 100 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,15% par mois ;
- Cautions définitives pour un montant de 500 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,15%° par mois ;
- Cautions de retenue de garantie sur marché public pour un montant de 1 000 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,15%° par mois.
- L'encours des admissions temporaires, cautions provisoires, cautions définitives et des cautions de retenues de garantie s'élève au 30 juin 2024 à 4 194 666 DT.
- Obligations cautionnées pour un montant de 10 000 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,15%° par mois ; l'encours s'élève au 30 juin 2024 à 10 201 903 DT.
- Crédits documentaires pour un montant de 110 550 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,09%° par mois. L'encours s'élève au 30 juin 2024 à 33 000 000 Euro.
- La banque perçoit une commission d'étude d'actes juridiques de 500 DT HT par contrat.

14) Obligations et engagements avec les dirigeants

Les rémunérations servies aux dirigeants de la société au 30 juin 2024 peuvent être synthétisées comme suit :

	M. Ibrahim DEBBACHE	M. Anouar Ben Ammar	M. Laâroussi BEN YEDDER	M. Ahmed Maher JAIET	M. Mohamed Habib LASRAM
Nature de la rémunération brute	Président du conseil	Directeur Général	Secrétaire Général	Directeur Général Adjoint	Directeur Général Adjoint
Rémunération brute (*)	217 500	173 616	99 116	121 116	143 116

(*) Rémunération brute totale incluant salaires et primes.

15) Rémunérations servies aux représentants permanents des administrateurs membres du comité permanent d'audit

La société ENNAKL AUTOMOBILES a inscrit au premier semestre de 2024 en charges à payer la rémunération revenant aux membres du comité permanent d'audit (composé d'administrateurs et de non-administrateurs) pour un montant de 15 000 DT.

16) Rémunérations servies aux administrateurs

Les membres du conseil d'administration sont rémunérés par des jetons de présence approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 avril 2024. Au titre du premier semestre 2024, la charge s'élève à 70 000 DT et est non encore réglée au 30 juin 2024.

**RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS
INTERMEDIAIRES INDIVIDUELS ARRÊTES AU 30 JUIN 2024
CONFORMEMENT AU REFERENTIEL IFRS**

Tunis, le 18 septembre 2024

Aux Actionnaires de la société
ENNAKL AUTOMOBILES S.A.
Z.I Ariana – Aéroport BP 129- 1080 Tunis

Introduction

En exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers individuels intermédiaires, ci-joints, de la société « ENNAKL AUTOMOBILES S.A. », arrêtés conformément au référentiel IFRS, comprenant l'état de la situation financière au 30 juin 2024, l'état de résultat net et des autres éléments du résultat global, le tableau de variations des capitaux propres et l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers individuels font apparaître un total net bilan de **506 350 080 DT**, un total des capitaux propres de **241 901 588 DT** y compris le résultat bénéficiaire s'élevant à **28 979 181 DT**.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers individuels intermédiaires, conformément au référentiel IFRS. Il nous appartient d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen limité de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables, ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres procédures d'examen limité.

L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers individuels intermédiaires ci-joints de la société **ENNAKL AUTOMOBILES S.A.** arrêtés au 30 juin 2024, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour la période de six mois close à cette date, conformément au référentiel IFRS.

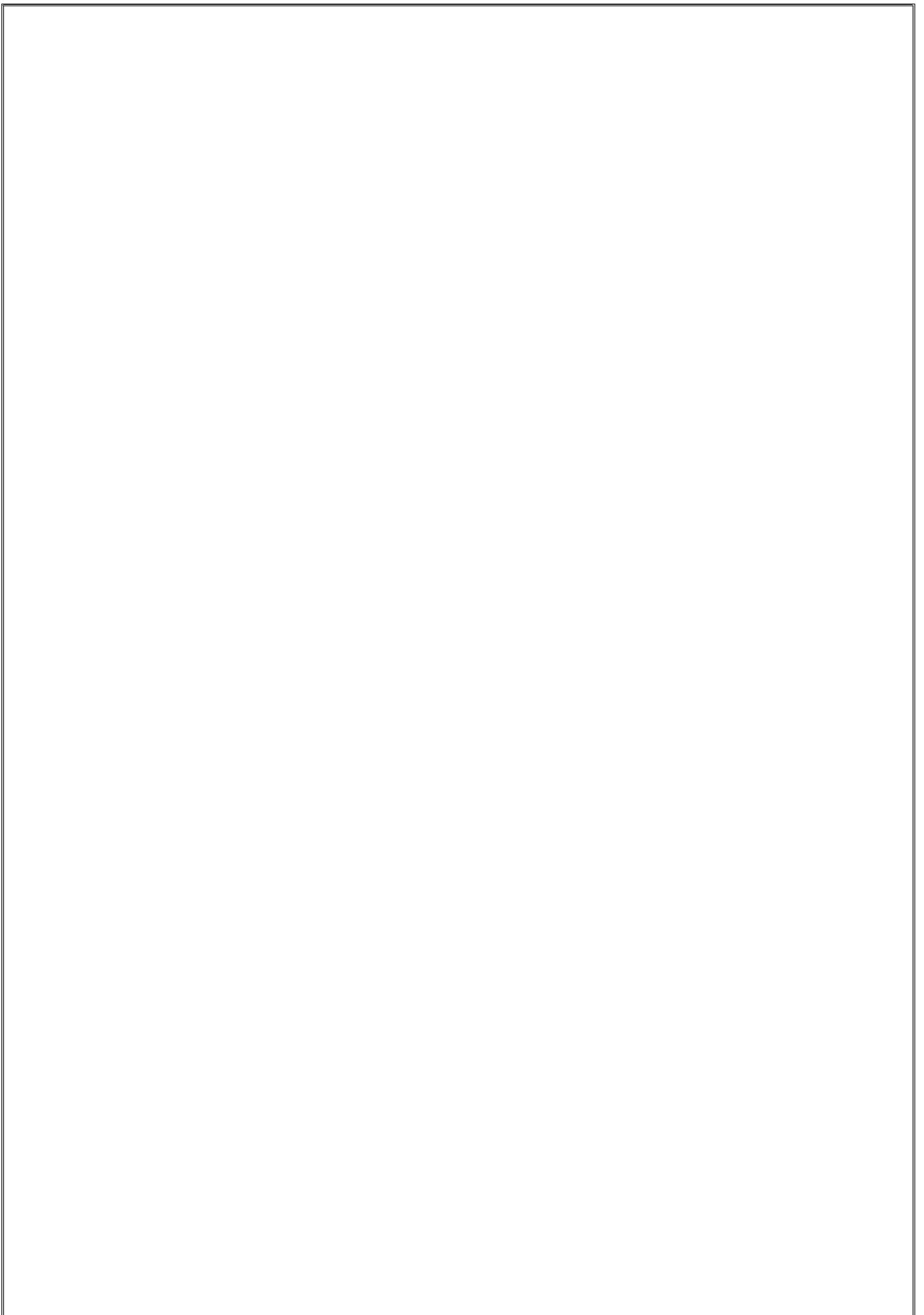
Les co-commissaires aux comptes :

BDO Tunisie

**Khaled MNIF
Partner**

Expert-Partners

**Jamel MEZIOU
Partner**



AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES INTERMEDIAIRES SELON IFRS

ENNAKL AUTOMOBILES

Siège social : Z.I Ariana-Aéroport 1080 Tunis Cedex-B.P :129

La société «ENNAKL AUTOMOBILES », publie ci-dessous, ses états financiers consolidés intermédiaires arrêtés au 30 Juin 2024, qui sont élaborés selon les normes IFRS, accompagnés du rapport d'examen limité des commissaires aux comptes MM Khaled MNIF & Jamel MZIOU représentants respectivement les sociétés d'expertise comptable « BDO Tunisie» et « Expert-Partners ».

GROUPE ENNAKL AUTOMOBILES
Etat de la situation financière consolidée intermédiaire
(Montants exprimés en Dinars Tunisiens)

	<i>Note</i>	<i>30 Juin 2024</i>	<i>31 décembre 2023</i>
<u>Actifs</u>			
Immobilisations incorporelles	A1	1 046 038	1 355 866
Immobilisations corporelles	A1	72 400 426	68 882 612
Immeubles de placement	A2	7 038 597	7 045 201
Droits d'utilisation	A1	2 836 414	2 086 491
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des AERG	A3	115 152 848	90 043 543
Actifs financiers au coût amorti	A4	1 326 324	1 393 621
Actifs d'impôt différé	P4	1 280 009	1 974 318
Actifs non courants		201 080 656	172 781 652
Stocks	A5	154 579 667	166 770 120
Créances clients	A6	141 324 649	140 366 008
Actifs financiers au coût amorti (CT)	A4	777 162	641 293
Autres actifs courants	A7	14 378 168	12 232 229
Liquidités et équivalents de liquidités	A8	41 209 191	18 154 340
Actifs courants		352 268 837	338 163 990
Total des actifs		553 349 493	510 945 642

GROUPE ENNAKL AUTOMOBILES
Etat de la situation financière consolidée intermédiaire
(Montants exprimés en Dinars Tunisiens)

	<i>Notes</i>	30 Juin 2024	31 décembre 2023
<u>Capitaux propres</u>			
Capital social		30 000 000	30 000 000
Réserves consolidées		226 671 381	180 864 657
Résultat consolidé		27 686 440	41 694 813
Total des capitaux propres consolidés		284 357 821	252 559 470
Part des minoritaires dans les capitaux		3 237	2 486
Part des minoritaires dans le résultat		301	635
Total des intérêts minoritaires		3 538	3 121
<u>Passifs</u>			
Emprunts	P1	2 374 131	3 047 966
Obligations locatives	P1	3 179 600	2 392 108
Provision pour indemnité de départ à la retraite	P2	418 505	382 512
Provision pour risques et charges	P3	4 488 736	6 718 925
Autres passifs non courants		395 683	331 657
Passifs non courants		10 856 655	12 873 168
Dettes fournisseurs	P5	158 020 819	152 625 266
Passif d'impôt courant	P4	2 850 747	3 917 643
Autres passifs courants	P6	34 923 565	12 417 584
Emprunts et dettes financières	P1	60 652 914	75 566 123
Provision pour indemnité de départ à la retraite (CT)	P2	22 403	19 602
Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	P7	1 661 031	963 665
Passifs courants		258 131 479	245 509 883
Total passifs		268 988 134	258 383 051
Total des capitaux propres et passifs		553 349 493	510 945 642

GROUPE ENNAKL AUTOMOBILES

Etat de résultat net et des autres éléments du résultat global consolidé

(Montants exprimés en Dinars Tunisiens)

	<u>Notes</u>	<u>30 Juin 2024</u>	<u>30 Juin 2023</u>
Produits issus des contrats avec les clients	R-1	348 209 795	330 165 241
Coûts des ventes	R-2	(283 246 532)	(270 849 797)
Marge brute		64 963 263	59 315 444
Frais de commercialisation et de distribution	R-3	(12 953 477)	(10 887 411)
Charges administratives	R-4	(20 033 928)	(19 017 447)
Autres produits	R-5	1 735 602	445 020
Autres charges	R-6	(938 086)	(1 954 594)
Résultat opérationnel		32 773 374	27 901 012
Produits financiers	R-7	8 679 167	5 407 104
Charges financières	R-8	(3 622 010)	(3 253 537)
Résultat financier net		5 057 157	2 153 567
Résultat avant impôt		37 830 531	30 054 579
Charge d'impôt sur le résultat	P-4	(10 143 789)	(8 552 264)
Résultat après impôt des activités poursuivies		27 686 742	21 502 315
Résultat net de l'exercice		27 686 742	21 502 315
Résultat consolidé de la période		27 686 440	21 502 060
Part des minoritaires dans le résultat de la période		301	255
<i>Résultat consolidé de base par action</i>		<i>0,923</i>	<i>0,717</i>
<i>Résultat consolidé dilué par action</i>		<i>0,923</i>	<i>0,717</i>
Autres éléments du résultat global			
Instruments de capitaux propres à la JV par le biais des AERG	C-1	25 109 304	18 000 135
Ecart actuariel (OCI)	P-2	5 057	3 059
Impôts sur les AERG	P-4	(2 384)	(1 065)
Autres éléments du résultat global de la période, nets d'impôt		25 111 977	18 002 129
Autres éléments du résultat global de la période consolidé, nets d'impôt		25 111 977	18 002 108
Part des minoritaires dans les autres éléments du résultat global de la période, nets d'impôt		-	21
Résultat global de la période		52 798 719	39 504 444
Résultat global de la période consolidé		52 798 417	39 504 168
Part des minoritaires dans le résultat global de la période		301	276
<i>Résultat global consolidé de base par action</i>		<i>1,760</i>	<i>1,317</i>
<i>Résultat global consolidé dilué par action</i>		<i>1,760</i>	<i>1,317</i>

Groupe ENNAKL Automobiles
Etat des flux de trésorerie consolidé
(Montants exprimés en dinars)

	<u>30/06/2024</u>	<u>30/06/2023</u>
<u>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</u>		
Résultat avant impôt	37 830 531	30 054 579
<u>Ajustements pour :</u>		
Amortissements & provisions	(947 808)	4 590 964
Régul amortissements cumulés	(5 000)	-
Indemnité de départ à la retraite	43 851	7 149
Plus ou moins-value sur instruments de couverture	697 366	3 206
Plus ou moins-value sur les actifs financiers par le biais des AERG		
Plus ou moins-value sur cession d'immobilisations corporelles	(907 560)	(53 404)
Variation écart de conversion		
Charge d'impôt	(10 143 789)	(8 552 264)
Variation de l'impôt différé	691 925	(1 943 183)
Variation autres passifs non courants	64 026	(221 104)
Variation de l'impôt courant	(1 066 896)	(5 169 390)
Perte sur titres de participation AFCAR	4 288 238	-
<u>Variation du BFR :</u>		
Variation des stocks	11 511 045	14 620 249
Variation des créances clients	(1 230 437)	(13 765 749)
Variation des autres actifs courants	(3 067 788)	10 181 075
Variation des dettes fournisseurs	5 395 553	(38 156 284)
Variation des autres passifs courants	3 605 580	5 454 871
Variation de l'obligation locative	(145 525)	(144 554)
<u>Total des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation</u>	46 613 313	(3 093 839)
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u>		
Décassements liés à l'acquisition d'immobilisations	(7 089 807)	(4 069 490)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations	1 286 510	151 000
Décassements liés à l'acquisition d'immobilisations financières	-	(6 000 000)
Encaissements/Décassements provenant des actifs financiers	(68 571)	(361 922)
<u>Total des flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</u>	(5 871 868)	(10 280 412)
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>		
Libération du capital des minoritaires	450	-
Décassements suite à la distribution de dividendes	(2 100 000)	(19 500 000)
Encaissement sur emprunt et billets à ordre	33 366 100	36 996 573
Décaissement sur emprunt et billets à ordre	(30 512 332)	(32 756 932)
Encaissement/décaissement sur crédit de gestion à court terme	(18 440 812)	28 597 852
<u>Total des flux de trésorerie affectés aux activités de financement</u>	(17 686 595)	13 337 493
Variations de la trésorerie	23 054 851	(36 758)
Trésorerie et équivalents de trésorerie en début de période	18 154 340	17 503 836
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fin de période	41 209 191	17 467 078

TABLEAU DE MOUVEMENT DES CAPITAUX PROPRES GROUPE ET HORS GROUPE

Désignations	Note	Capital social	Réserves	Autres éléments du résultat global	Résultat de l'exercice	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
31/12/2022		30 000 000	127 594 661	8 419 379	37 368 240	2 736	203 385 016
Affectation résultat de l'exercice 2022		-	37 368 240	-	(37 368 240)	-	-
Variation des Autres éléments du résultat Global	C1	-	-	26 982 377	-	-	26 982 377
Variation de l'écart de conversion		-	-	-	-	-	-
Distribution de dividendes		-	(19 500 000)	-	-	(250)	(19 500 250)
Résultat de la période		-	-	-	41 694 813	636	41 695 449
31/12/2023		30 000 000	145 462 902	35 401 755	41 694 813	3 121	252 562 591
Affectation résultat de l'exercice 2023		-	41 694 813	-	(41 694 813)	-	-
Variation des Autres éléments du résultat Global	C1	-	-	25 111 977	-	-	25 111 977
OP des minoritaires dans libération du capital social de la STLV		-	(66)	-	-	516	450
Distribution de dividendes		-	(21 000 000)	-	-	(400)	(21 000 400)
Résultat de la période		-	-	-	27 686 440	301	27 686 741
30/06/2024		30 000 000	166 157 649	60 513 732	27 686 440	3 538	284 361 359

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

1. Présentation générale du Groupe « ENNAKL AUTOMOBILES »

1.1. Présentation du Groupe « ENNAKL AUTOMOBILES »

Le Groupe « **ENNAKL AUTOMOBILES** » est constitué d'une société mère « **ENNAKL AUTOMOBILES** », et des filiales « **CAR GROS** » et « **STLV** ».

Il s'agit d'un Groupe de droit tunisien opérant dans le secteur d'automobiles, régi par les dispositions du Code des Sociétés Commerciales tel que promulgué par la loi N° 2001-117 du 06 Décembre 2001 et modifié par les textes subséquents.

En 2017, le Groupe « **ENNAKL AUTOMOBILES** » a souscrit au capital d'une nouvelle filiale de droit tunisien « **STLV** » à la constitution spécialisée dans la location de véhicules sous le label « **HERTZ** » avec un taux de participation de 99,988 %.

Présentation de la société mère « ENNAKL AUTOMOBILES » et activité du groupe

La société « **ENNAKL AUTOMOBILES** » est une société anonyme créée le 06 Février 1965 par un Groupement d'entreprises publiques avec un capital de 100 000 Dinars. Elle a été privatisée au courant de l'année 2007. En 2010 elle a été introduite en bourse pour une portion de 40 % de son capital. Elle est cotée sur deux bourses différentes à savoir la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis à hauteur de 30 % du capital et la Bourse de Casablanca à hauteur de 10 % du capital.

La société mère « **ENNAKL AUTOMOBILES** » est une société cotée à la bourse des valeurs mobilières de Tunis ainsi qu'à la bourse de Casablanca.

L'activité de la société mère « **ENNAKL AUTOMOBILES** » est la commercialisation du matériel de transport neuf, le service après-vente rattaché ainsi que la commercialisation des voitures d'occasion.

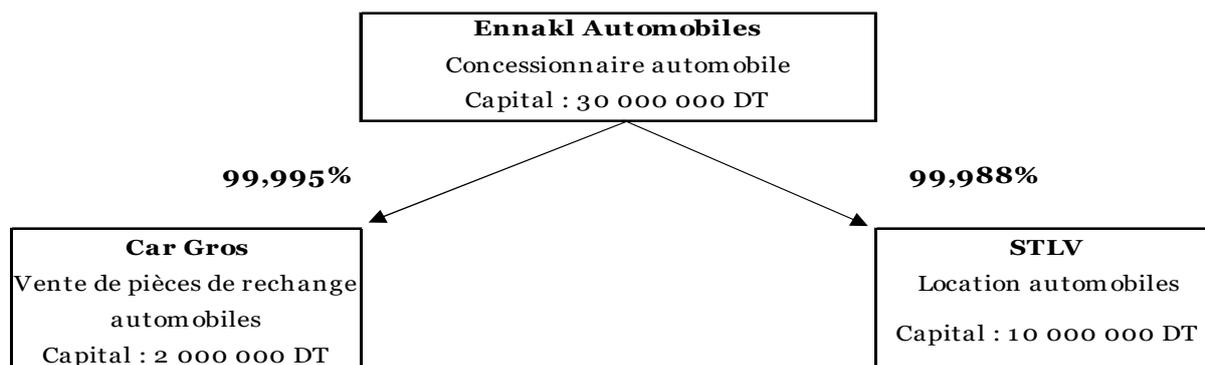
La société mère « **ENNAKL AUTOMOBILES** » est l'importateur et le distributeur officiel en Tunisie des véhicules neufs des marques : VOLKSWAGEN ; VOLKSWAGEN Utilitaires ; AUDI ; PORSCHE, SEAT ; SKODA et CUPRA et RENAULT TRUCKS à partir de 2022.

La société **CARGROS** est spécialisée dans la vente en gros de pièces de rechanges des voitures et autre matériel de transport des marques commercialisées à neuf par la société mère.

La filiale **STLV** est spécialisée dans la location de véhicules sous le label **HERTZ**.

La société mère « **ENNAKL AUTOMOBILES** » est détenue principalement par les Groupes PGI et PGH. Le Groupe PGI représente le bloc d'actionnaires majoritaire dans la société.

Organigramme du Groupe



1.2. Périmètre de consolidation du Groupe « ENNAKL AUTOMOBILES »

Le périmètre de consolidation au 30/06/2024 s'analyse comme suit :

Entité	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation
Ennakl Automobiles (Mère)	100,000 %	100,000 %	Intégration globale
CAR Gros	99,995 %	99,995 %	Intégration globale
S.T.L.V.	99,988 %	99,988 %	Intégration globale

1.3. Faits marquants de la période

Les faits les plus marquants au 30 juin 2024 sont les suivants :

- Au terme du premier semestre de l'année 2024, le chiffre d'affaires consolidé a enregistré une augmentation de 5,47% par rapport à la même période de l'année 2023 en passant de 330 165 241 DT à 348 209 795 DT au 30 juin 2024.
- Les investissements consolidés réalisés durant le 1^{er} semestre de 2024 se sont élevés à 7 089 807 DT contre 4 145 172 DT à la même période de l'année 2023.
- Nomination de Mr Aziz Haj ROMDHANE au poste de directeur général adjoint à partir du 1^{er} septembre 2024, en remplacement de Mr. Maher Ahmed JAIET suite à son départ à la retraite.
- Le Groupe ENNAKL AUTOMOBILES a finalisé la procédure de liquidation de la société AFCAR dans laquelle il détenait une participation de 4 288 238 DT. A cet effet la société mère a comptabilisé une reprise de provision et une perte d'égal montant au titre de cette participation.

2. Présentation des principes et méthodes comptables

Les états financiers consolidés intermédiaires du Groupe sont élaborés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel international ainsi que par les normes internationales d'information financière (« IFRS ») et les interprétations IFRIC (« International Financial Reporting Interpretation Committee »). Le Groupe a adopté les mêmes principes comptables appliqués pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2023.

Les états financiers consolidés intermédiaires couvrent la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2024.

En préparant les états financiers consolidés conformément aux normes IFRS, le management a fait recours au jugement professionnel et a effectué des estimations ayant un impact sur

l'application des méthodes comptables du Groupe et sur les montants des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les valeurs réelles peuvent parfois être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation est comptabilisé d'une manière prospective.

Les estimations pouvant avoir un impact significatif sur les états financiers consolidés sont exposées au niveau de la Note **2.18**.

L'application des amendements suivants, obligatoires à compter du 1^{er} janvier 2024, n'ont pas eu d'incidence significative sur les comptes du groupe :

- Entente de financement des fournisseurs (amendements IAS 7 et IFRS 7) ;
- Passif de location dans le cadre d'une cession-bail (amendement IFRS 16) ;
- Classification des passifs en tant que courants ou non courants (amendement IAS 1) ;
- Passifs non courants assortis de clauses restrictives (amendement IAS 1).

Le groupe n'a pas appliqué de normes, amendements de normes ou interprétations applicables par anticipation à compter du 1^{er} janvier 2024 :

- Absence de convertibilité (amendement l'IAS 21) ;
- Modifications de la classification et de l'évaluation des instruments financiers (amendements IFRS 9 et IFRS 7) ;
- IFRS 18 Présentation et informations à fournir dans les états financiers ;
- IFRS 19 Filiales n'ayant pas d'obligation d'information du public : Informations à fournir

2.1. Bases de mesure

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués par référence à la convention du coût historique, à l'exception des instruments financiers et des dérivés évalués à la juste valeur comme exposé ci-dessous.

2.2. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et compte tenu des frais se rapportant à leur acquisition et à leur mise en utilisation.

Les immobilisations avec une valeur d'acquisition inférieure à 500 Dinars sont amorties en totalité dès le premier exercice de leur acquisition.

Les coûts ultérieurs ne sont pas comptabilisés en actifs sauf s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à ces derniers iront au Groupe et que ces coûts peuvent être évalués de façon fiable. Les coûts courants d'entretien sont constatés dans le résultat au cours de la période où ils sont encourus.

Par la suite les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements, et le cas échéant des pertes de valeur, sauf pour les terrains comptabilisés au coût d'acquisition.

L'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles est calculé suivant le mode linéaire en fonction de leur durée d'utilité effective. Les durées de vie appliquées par le Groupe sont les suivantes :

- Logiciels	33,33%
- Constructions	3,75%
- Showroom	5 %
- Matériel et outillage	10%
- Matériel de transport de fonction	12,5%
- Matériel de transport de service	20%
- Matériel informatique	33,33%
- Equipements de bureaux	10% et 15 %
- Agencements et aménagements	10%

L'amortissement relatif aux immobilisations acquises au cours de l'exercice est calculé compte tenu de la règle du prorata-temporis.

La méthode d'amortissement la durée de vie restante et la valeur résiduelle sont revues par le management à l'occasion de chaque arrêté des états financiers consolidés.

2.3. Immeubles de placement

Un immeuble de placement est un bien immobilier (terrain ou bâtiment — ou partie d'un bâtiment — ou les deux) détenu (par le propriétaire ou par le preneur dans le cadre d'un contrat de location-financement) pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital ou les deux, plutôt que pour :

- a) L'utiliser dans la production ou la fourniture de biens ou de services ou à des fins administratives ; où
- b) Le vendre dans le cadre de l'activité ordinaire.

Les immeubles de placement sont évalués initialement au coût. Les coûts de transaction sont inclus dans l'évaluation initiale.

Après la comptabilisation initiale, les immeubles de placement sont évalués selon le modèle du coût diminué du cumul des amortissements, et le cas échéant des pertes de valeur, sauf pour les terrains comptabilisés au coût d'acquisition.

Les constructions classées en immeubles de placement sont amorties selon le mode linéaire au taux de 3,75%.

2.4. Instruments financiers

Le Groupe classe ses actifs financiers dans l'une des catégories suivantes :

- les actifs financiers au coût amorti.
- les actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAERG »).
- les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »).

La classification des actifs financiers dépend du modèle économique de l'entité pour la gestion des actifs financiers ainsi que des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

2.4.1 Règles de classification et mesure des actifs financiers

(a) Actifs financiers au coût amorti

Les actifs financiers sont classés dans la catégorie d'actifs financiers au coût amorti lorsque les deux conditions suivantes sont réunies :

- a) la détention de l'actif financier s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels ;
- b) les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû («SPPI»).

Cette catégorie contiendra également d'autres instruments de dette, lesquels sont classés à titre de prêts et créances aux termes de l'IFRS 9, s'ils remplissent les critères des flux de trésorerie contractuels correspondant à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts et du modèle économique.

Un instrument d'emprunt à taux d'intérêt variable peut répondre aux critères d'un actif financier au coût amorti.

Un risque significatif de non-paiement ou de crédit n'empêche pas le classement d'un actif financier comme évalué au coût amorti tant que ses paiements contractuels sont déterminés ou déterminables.

Les instruments de capitaux propres ne peuvent être classés dans cette catégorie soit parce qu'ils ont une durée de vie indéfinie et ne comportent donc pas d'échéance, soit parce que les montants que leur détenteur peut recevoir peuvent varier d'une manière qui les rend non déterminés ou déterminables d'avance.

Le business modèle de détention afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels n'exclut pas les cessions qui ont le caractère non significatifs ou non récurrents par exemple pour répondre à des besoins de trésorerie imprévus suite à une augmentation du risque de crédit de la contrepartie.

Cette catégorie comprend principalement les créances clients et comptes rattachés, les débiteurs divers, les liquidités et équivalents de liquidités, les prêts au personnel, les prêts obligataires (que le Groupe compte détenir jusqu'à leur échéance) et les dépôts et cautionnement.

Les actifs financiers au coût amorti sont évalués initialement à leur coût d'acquisition majoré des coûts de transaction occasionnés par leur acquisition ou émission ou à leur juste valeur si elle est différente du coût d'acquisition. Ils sont subséquemment évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Par ailleurs, les actifs financiers au coût amorti sont soumis à un test de dépréciation selon le nouveau modèle des pertes de crédit attendus introduit par la norme IFRS 9. Le Groupe a opté pour la simplification prévue par la norme IFRS 9 pour les créances clients en optant pour une estimation des pertes de valeur sur la durée de vie totale de l'actif financier en question.

Lorsque le Groupe détermine si le risque de crédit a augmenté de façon significative depuis sa comptabilisation initiale, il tient compte des informations raisonnables et justifiables qui peuvent être obtenues sans devoir engager des coûts ou des efforts excessifs. Il s'agit notamment des informations quantitatives et qualitatives et d'analyses basées sur l'expérience historiques et une évaluation avisée du crédit ainsi que des informations prospectives.

Le Groupe considère que le risque de crédit a augmenté de façon significative si les paiements sont en souffrance depuis plus de 30 jours.

Le Groupe considère qu'un actif financier est défaillant lorsque :

- Il est peu probable que le client paye la totalité de ses montants dus au Groupe dans les délais convenus ; ou
- L'actif financier est échu depuis plus de 90 jours.

Par ailleurs, pour l'estimation de la probabilité de défaut, le Groupe a eu recours à des notations de la contrepartie lorsque cette notation est disponible.

Les pertes de crédit attendues sont une estimation, établies par pondération probabiliste, des pertes de crédit. Les corrections de valeur pour perte de crédit sont déduites de la valeur comptable de l'actif financier (sous forme de provision pour dépréciation).

(b) Les actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

Les actifs financiers sont classés dans la catégorie d'actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global lorsque les deux conditions suivantes sont réunies:

- a) La détention de l'actif financier s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est atteint à la fois par la perception de flux de trésorerie contractuels et par la vente d'actifs financiers ;
- b) Les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Par ailleurs, pour les instruments de capitaux propres, autre que ceux détenus à des fins de trading, l'entité a une option irrévocable de les classer dans cette catégorie d'actifs financiers à la JVAERG.

Les actifs financiers à la JVAERG sont comptabilisés initialement à leur coût d'acquisition majorée des coûts de transaction occasionnés par leur acquisition ou émission ou à leur juste valeur si elle est différente du coût d'acquisition. C'est ainsi que les prêts accordés au personnel à un taux inférieur au taux de marché sont ramenés à leur juste valeur par référence au taux d'intérêt de marché applicable pour des prêts similaires.

A la clôture de l'exercice, les actifs financiers à la JVAERG sont évalués à leur juste valeur et la variation de la juste valeur est comptabilisée directement dans les autres éléments du résultat global.

Les instruments de dette classés dans la catégorie des actifs financiers à la JVAERG sont soumis à un test d'impairment selon la méthode des pertes de crédit attendues (telle qu'exposée ci-dessus) et toute dépréciation éventuelle est reclassée des autres éléments du résultat global vers le résultat de l'exercice (en tant que perte de valeur). Par ailleurs, les montants accumulés dans les autres éléments du résultat global doivent être reclassés en résultat net lors de la cession ou la sortie des actifs financiers.

Pour les instruments de capitaux propres classés dans la catégorie des actifs financiers à la JVAERG, les montants accumulés dans les autres éléments du résultat global ne seront plus reclassés en résultat (même en cas d'impairment ou de cession). Ils peuvent toutefois être reclassés parmi les autres réserves (au sein des capitaux propres).

(c) Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Les instruments de capitaux propres et les instruments de dettes n'ayant pas pu être classés dans la catégorie des actifs financiers au coût amorti ou les actifs financiers à la JVAERG (parce qu'ils ne satisfont pas les critères de classement ci-dessus) sont classés dans la catégorie des actifs financiers à la juste valeur par le résultat.

Cependant, l'entité peut choisir de manière irrévocable, lors de la comptabilisation initiale, de présenter dans les autres éléments du résultat global les variations futures de la juste valeur de placements dans des instruments de capitaux propres (autre que ceux détenus à des fins de trading) qui seraient autrement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Le Groupe a ainsi opté pour la classification des placements dans des instruments des capitaux propres autre que ceux (détenus à des fins de trading) dans la catégorie des actifs financiers à la JVAERG.

L'entité peut, lors de la comptabilisation initiale, désigner de manière irrévocable un actif financier comme étant évalué à la juste valeur par le biais du résultat net si cette désignation élimine ou réduit significativement une incohérence dans l'évaluation ou la comptabilisation (parfois appelée « non-concordance comptable ») qui, autrement, découlerait de l'évaluation d'actifs ou de passifs ou de la comptabilisation des profits ou pertes sur ceux-ci selon des bases différentes. Le Groupe n'a pas opté pour une telle désignation.

Les instruments dérivés sont aussi classés dans la catégorie des actifs financiers à la juste valeur par le résultat à moins qu'elles ne fassent pas partie d'une relation de couverture qui satisfait les conditions de la comptabilité de couverture.

Les instruments financiers à la juste valeur par le résultat net comprennent les placements liquides (notamment les titres SICAV) ainsi que les instruments dérivé (contrat de change à terme) étant donné que le Groupe n'a pas opté pour la comptabilité de couverture.

2.4.2 Règles de classification et mesure des passifs financiers

Les passifs financiers du Groupe sont classés parmi la catégorie des passifs financiers au coût amorti à l'exception des instruments dérivés de couverture passifs classés parmi la catégorie des passifs financiers à la juste valeur par le résultat net.

2.4.3 Reclassement des actifs financiers

Les actifs financiers ne sont pas reclassés à la suite de leur comptabilisation initiale que si le Groupe change de modèle économique de gestion des actifs financiers. Le cas échéant, l'ensemble des actifs financiers concerné est reclassé le premier jour de la première période de reporting suivant le changement du modèle économique.

2.4.4 Décomptabilisation des actifs financiers

Le Groupe décomptabilise un actif financier lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie générés par l'actif financier expirent ou lorsqu'elle transfère les droits à recevoir les flux de trésorerie contractuels dans une transaction dans laquelle la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier sont transférés ou lorsqu'elle ne transfère ni ne conserve la quasi-totalité des risques et avantages et ne conserve pas le contrôle de l'actif financier.

Le Groupe conclut des transactions dans lesquelles il transfère des actifs financiers comptabilisés (créances clients) dans son état de situation financière mais conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier et de ce fait, les actifs financiers en question ne sont pas décomptabilisés.

2.4.5 Décomptabilisation des passifs financiers

Le Groupe décomptabilise un passif financier lorsque ses obligations contractuelles sont éteintes, annulées ou arrivent à expiration.

Un passif financier est également décomptabilisé lorsque ses conditions financières sont modifiées et que les flux de trésorerie du nouveau passif financier sont substantiellement différents du passif financier original, auquel cas un nouveau passif financier est comptabilisé à sa juste valeur selon les conditions modifiées.

2.4.6 Compensation entre les actifs et les passifs financiers

Les actifs et passifs financiers sont compensés et présentés pour leur solde net dans l'état de situation nette consolidé si et seulement si le Groupe dispose actuellement d'un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants et a l'intention soit de les régler pour un montant net soit de réaliser l'actif et régler le passif simultanément.

2.4.7 Comptabilisation des produits financiers et charges financières

Les produits financiers et charges financières provenant des intérêts sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les dividendes sont comptabilisés en résultat net dès que le Groupe acquiert le droit de percevoir les dividendes (qui correspond à la date de l'assemblée générale ayant approuvé la distribution des dividendes).

Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise les sorties et entrées de trésorerie, futures estimées sur la durée de vie attendue de l'instrument financier de manière à obtenir :

- La valeur comptable de l'actif financier ; ou
- Le coût amorti du passif financier

Lors du calcul du produit financier et charge d'intérêt, le taux d'intérêt effectif est appliqué à la valeur comptable brute de l'actif s'il n'est pas déprécié ou au coût amorti du passif.

2.5. Stocks

Les flux d'entrée et de sortie des stocks du Groupe « ENNAKL AUTOMOBILES » sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire permanent.

Les stocks de véhicules neufs sont valorisés à leur prix d'achat unitaires par VIN (numéro de châssis) majorés des droits de douane à l'importation et taxes non récupérables ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport et autres coûts directement liés à l'acquisition de ces éléments.

Les stocks de pièces de rechange sont évalués initialement à leur coût d'acquisition en application de la méthode du coût moyen pondéré calculé à la fin de la période.

Les stocks de véhicules d'occasion sont valorisés à leur prix d'achat unitaires par numéro de châssis majorés d'autres coûts directement liés à l'acquisition de ces éléments.

Le stock de carburant et de lubrifiants est valorisé selon la méthode de dernier coût d'achat.

Les stocks à rotation lente sont ramenés à leur valeur de réalisation nette. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé dans le cours normal d'activité diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés pour réaliser la vente.

A la date de clôture, des provisions pour dépréciation sont constituées au taux de 20% à partir de la 3^{ème} année d'ancienneté, sur la base du prix de revient du stock pour les stocks de véhicules neufs.

A la date de clôture des provisions pour dépréciation sont constituées au taux de 10% à partir du 1er semestre et à chaque semestre d'ancienneté, sur la base du prix de revient du stock pour les stocks de véhicules d'occasion.

A partir du 30/06/2024, le groupe a opéré de manière prospective un changement d'estimation des provisions pour dépréciation des stocks de pièces de rechange. La provision sur les stocks de pièces de rechange est ainsi déterminée à la date de clôture de la période en appliquant la nouvelle politique suivante :

- Pas de provision pour les articles créés durant les trois dernières années ;
 - 25%, chaque fois qu'un article n'a pas fait l'objet de vente durant l'exercice en cours et ainsi de suite.
- La provision ne fait l'objet de reprise que lorsque les articles provisionnés sont vendus.

2.6. Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur et sont subséquemment évalués à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué de toute provision pour dépréciation.

2.7. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités sont constitués par les liquidités immédiatement disponibles et par les actifs financiers (placements) à court terme très liquides qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

2.8. Avantages du personnel

a) Avantages à long terme

Les avantages à long terme du personnel sont constitués des indemnités de départ à la retraite.

Le Groupe utilise la méthode actuarielle «Projected unit credit» préconisée par la norme IAS 19 révisée pour estimer de façon fiable le coût qu'assumera au final Le Groupe pour les prestations accumulées par les membres de son personnel en contrepartie des services rendus pendant la période considérée et les périodes antérieures.

Selon cette méthode, le montant des engagements appelé «Defined Benefit Obligation » («DBO»), est déterminé en calculant premièrement le montant des prestations dues à la date du départ à la retraite en tenant compte d'une projection des salaires et de l'ancienneté à cette date. La projection prend en compte les facteurs d'actualisation et de probabilité de présence et de survie jusqu'à la date de départ à la retraite. Pour les actifs participant au régime, le ratio de l'ancienneté à la date d'évaluation sur l'ancienneté à la date de départ à la retraite est appliqué pour déterminer les engagements à la date d'évaluation.

Le but de cette méthode actuarielle est de reconnaître dans les calculs des engagements relatifs aux services passés une partie des augmentations futures de salaire. La différence entre les engagements (DBO) et le montant des actifs de couverture correspond au niveau des provisions du régime (surplus ou déficit) à la date d'évaluation.

Le coût des services rendus de l'exercice appelé « Service Cost » correspond à l'accroissement probable des engagements du fait de l'année de service supplémentaire qu'aura effectuée le participant à la fin de cet exercice.

Le coût de l'actualisation appelé « Interest Cost » correspond à l'accroissement des engagements du fait de la réduction d'une année de la durée d'actualisation de la prestation pour chacun des participants.

Les hypothèses actuarielles sont les meilleures estimations faites par Le Groupe des variables qui détermineront le coût final des avantages postérieurs à l'emploi. Elles comprennent :

- des hypothèses démographiques relatives aux caractéristiques futures des membres du personnel en activité et des anciens membres du personnel, notamment à la mortalité et au taux de rotation ;
- des hypothèses financières qui portent notamment sur des éléments tels que le taux d'actualisation et celles relatives aux salaires futurs.

A partir de l'exercice 2021, le traitement des avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies a été réalisé conformément à l'interprétation IFRIC IC 04/2021 « Attribution des droits IDR aux années d'ancienneté ». Le principal changement concerne la date de début de prise en compte (à partir de 10 ans d'ancienneté) de l'indemnité de départ à la retraite et son étalement sur la période restante.

L'impact des changements des hypothèses actuarielles sur le montant de la provision est constaté dans les autres éléments du résultat global sous la rubrique « Ecart actuariel ».

Le Groupe contribue aussi au régime de sécurité sociale obligatoire qui est considéré comme un régime à cotisation défini. Les cotisations payées au cours de l'exercice sont comptabilisées en charges.

b) Avantages à court terme

Les avantages à court terme sont les avantages du personnel (autres que les indemnités de cessation d'emploi) dont le règlement intégral est attendu dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice où les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Ils sont constitués par :

- Les salaires et les cotisations de sécurité sociale ;
- Les congés annuels payés et les congés de maladie payés ;
- L'intéressement et les primes ;
- Les avantages en nature pour les membres du personnel en activité.

Ils sont comptabilisés parmi les charges de l'exercice lorsqu'ils sont encourus.

Le Groupe comptabilise à la clôture de l'exercice une provision pour les congés payés correspondant aux droits à absences rémunérées reportables, lorsque les membres du personnel rendent les services qui leur donnent droit à de nouvelles absences rémunérées futures.

2.9. Fournisseurs et comptes rattachés

Etant des passifs financiers qui ne sont pas à leur juste valeur par le biais du compte de résultat, les fournisseurs et comptes rattachés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur et sont subséquemment évalués à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt.

2.10 Emprunts

Les emprunts à long terme figurent au bilan pour la valeur non amortie sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année, est reclassée parmi les passifs courants.

Les charges financières courues (qui incluent les intérêts ainsi que les frais d'émission des emprunts) relatives aux emprunts sont comptabilisées en résultat de l'exercice.

2.11 Provisions pour risques et charges

Les réclamations contentieuses impliquant le Groupe sont évaluées par la direction juridique. La direction juridique peut dans certains cas faire appel à l'assistance d'avocats spécialisés. L'estimation faite au titre du risque financier encouru fait appel au jugement. Les provisions dont l'échéance est supérieure à un an ou dont l'échéance n'est pas fixe de façon précise sont classés en passifs non courants.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information au niveau des notes aux états financiers consolidés sauf si la probabilité de sortie des ressources est probable.

2.12. L'impôt courant et différé

La charge d'impôt pour la période comprend les impôts exigibles et différés.

a) Impôt exigible

La société mère « ENNAKL AUTOMOBILES » est assujettie à l'impôt sur les sociétés au taux de 35 % et à la contribution sociale de solidarité de 4 %, la filiale CARGROS est assujettie à l'impôt sur les sociétés au taux de 15 % et à la contribution sociale de solidarité de 3 %, la filiale STLV est assujettie à l'impôt sur les sociétés au taux de 35 % et à la contribution sociale de solidarité de 4 %.

L'impôt exigible est comptabilisé en tant que passif dans la mesure où il n'est pas payé. Si le montant déjà payé au titre de la période et des périodes précédentes excède le montant dû pour ces périodes, l'excédent comptabilisé en tant qu'actif.

Les actifs et passifs d'impôt exigible sont évalués en utilisant les taux d'impôt (et les lois fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.

L'impôt exigible est comptabilisé en charges et compris dans le résultat net de la période sauf dans la mesure où l'impôt est généré par une transaction ou un événement comptabilisé hors résultat net, soit dans les autres éléments du résultat global soit directement en capitaux propres, dans la même période ou une période différente ou par un regroupement d'entreprises.

La compensation des actifs et passifs d'impôt est obligatoire si et seulement si :

- Existence d'un droit juridiquement exécutoire de compensation des montants comptabilisés ; et
- Intention de règlement net ou de règlement.

b) Impôt différé

L'impôt différé est comptabilisé sur la base des différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporaires imposables, sauf dans la mesure où le passif d'impôt différé est généré par :

- a. La comptabilisation initiale du goodwill ; ou
- b. La comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui :
 - i. N'est pas un regroupement d'entreprises, et
 - ii. Au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable (perte fiscale).

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporaires déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, auquel ces différences temporaires déductibles pourront être imputées, sera disponible, à moins que l'actif d'impôt différé ne soit généré par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui :

- a. N'est pas un regroupement d'entreprises ; et
- b. Au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable (perte fiscale).

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour les reports déficitaires où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs auxquels ces pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés.

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, le Groupe réestime les actifs d'impôt différé non comptabilisés. Le Groupe comptabilise un actif d'impôt différé qui ne l'avait pas été jusque-là dans la mesure où il est devenu probable qu'un bénéfice imposable futur permettra de recouvrer l'actif d'impôt différé.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et des lois fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière. Les taux d'impôt appliqués sont revus à chaque date de clôture.

Le changement des actifs et passifs d'impôts différés sont traités en tant que changements d'estimations comptables.

L'impôt différé est comptabilisé en produits ou en charges et compris dans le résultat net de la période sauf dans la mesure où l'impôt est généré :

- a. Par une transaction ou un événement comptabilisé hors résultat net, soit dans les autres éléments du résultat global soit directement en capitaux propres, dans la même période ou une période différente ; ou
- b. Par un regroupement d'entreprises (autre que l'acquisition, par une entité d'investissement, au sens d'IFRS 10 États financiers consolidés, d'une filiale qui doit être évaluée à la juste valeur par le biais du résultat net).

Les actifs et passifs d'impôt différés sont compensés si et seulement si :

- a. Le Groupe a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible ; et
- b. Les actifs et passifs d'impôt différé concernent des impôts sur les résultats prélevés par la même administration fiscale :
 - i. Sur la même entité imposable, ou
 - ii. Sur des entités imposables différentes qui ont l'intention, soit de régler les passifs et actifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément, lors de chaque période future au cours de laquelle on s'attend à ce que des montants importants d'actifs ou de passifs d'impôt différé soient réglés ou recouverts.

2.13. Comptabilisation des revenus

Le Groupe a adopté la norme IFRS 15 pour la reconnaissance des revenus.

En vertu de la norme IFRS 15, les revenus sont constatés selon le modèle général de reconnaissance des revenus basés sur les cinq étapes suivantes :

- Identification des contrats avec les clients (formes implicites ou explicites) ;
- Identification des obligations de prestation ;
- Evaluation du prix de transaction ;
- Répartition du prix de transaction entre les obligations de prestation ;
- Constatation du revenu afférent à chaque obligation de prestation lorsque cette dernière a été honorée.

Les revenus provenant de la vente des véhicules sont comptabilisés à la survenance du fait générateur matérialisant le transfert des principaux risques et avantages inhérents à la propriété qui coïncide généralement avec la facturation.

Les revenus provenant des prestations de services sont constatés au fur et à mesure que le service est rendu aux clients selon le pourcentage d'avancement estimé.

Les revenus sont mesurés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les revenus sont nets de remises et réductions commerciales consenties par le Groupe.

2.14. Transactions en monnaies étrangères

Les états financiers consolidés du Groupe sont présentés en dinars tunisien (DT) qui constitue la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation des états financiers consolidés.

Les transactions en monnaies étrangères sont converties en DT selon le cours de change de la date d'opération. A la clôture de l'exercice, les éléments monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au cours de change de clôture et les différences de change en résultantes sont constatées en résultat de l'exercice.

2.15. Contrats de location

Lors de la conclusion d'un contrat, le Groupe évalue si celui-ci constitue ou contient un contrat de location. Un contrat de location confère le droit de contrôler l'utilisation d'un actif identifié pendant un certain temps en échange d'une contrepartie. Pour déterminer si un contrat contient un contrat de location, le Groupe apprécie si :

- Le contrat implique l'utilisation d'un bien identifié sans un droit de substitution substantiel donné au bailleur ;
- Le Groupe a le droit d'obtenir la quasi-totalité des avantages économiques découlant de l'utilisation de l'actif pendant toute la durée d'utilisation ; et
- Le Groupe a le droit de contrôler l'utilisation de l'actif.

Le Groupe comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et une dette de loyers à la date de prise d'effet du contrat. Le droit d'utilisation est initialement évalué au coût et comprend le montant initial de la dette de loyers ainsi qu'une estimation des coûts de démantèlement et de remise en état de l'actif sous-jacent, déduction faite des avantages incitatifs reçus au titre de la location.

Le droit d'utilisation est ensuite amorti linéairement. La durée d'utilité estimée des droits d'utilisation correspond habituellement à la durée prévue du contrat de location. Le droit d'utilisation peut être ajusté si la dette de loyers est réévaluée, et peut être réduit par des dépréciations, le cas échéant.

L'obligation locative est initialement évaluée à la valeur actualisée des loyers à la prise d'effet du contrat, en utilisant le taux d'emprunt marginal dans la zone géographique où le contrat de location est détenu.

La dette de loyers est évaluée au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Elle est réévaluée lorsqu'il y a une variation des loyers futurs résultant d'une variation d'un indice ou d'un taux, ou si le Groupe reconsidère l'exercice de ses options d'achat, de prolongation ou de résiliation. Lorsque l'obligation locative est réévaluée, la valeur comptable du droit d'utilisation est ajustée en conséquence.

Aucune option de prolongation au-delà de la période fixée au niveau des contrats de location relatifs aux boxes de la filiale S.T.L.V. n'est prévue. Ainsi, les durées de location sont limitées aux périodes fixées au niveau des contrats. En revanche, le contrat portant sur le droit d'utilisation de la construction classé en tant qu'immeuble de placement prévoit une option de renouvellement par tacite reconduction. Cette option de prolongation a été prise en compte lors de la détermination de la durée de location.

2.16. Principes de consolidation

i. Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés par application de la méthode de l'acquisition lorsqu'ils confèrent le contrôle au Groupe. La contrepartie transférée est généralement évaluée à la juste valeur, à l'instar des actifs identifiables nets acquis. Le goodwill résultant des regroupements est soumis à un test de dépréciation chaque année. Tout profit au titre de l'acquisition à des conditions avantageuses est comptabilisé immédiatement en résultat. Les coûts liés à l'acquisition sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus, à moins qu'ils ne soient liés à l'émission d'une dette ou d'instruments de capitaux propres.

La contrepartie transférée exclut les montants relatifs au règlement des relations préexistantes. Ces montants sont généralement comptabilisés en résultat net.

Toute contrepartie éventuelle est évaluée à la juste valeur à la date d'acquisition. Si l'obligation de payer une contrepartie éventuelle répondant à la définition d'un instrument financier a été classée en capitaux propres, elle n'est pas réévaluée et son règlement est comptabilisé en capitaux propres.

Sinon, les autres contreparties éventuelles sont réévaluées à la juste valeur à chaque date de clôture et les variations de juste valeur de la contrepartie éventuelle sont comptabilisées en résultat.

ii. Filiales

Une filiale est une entité contrôlée par le Groupe. Le Groupe contrôle une filiale lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

iii. Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations ne donnant pas le contrôle sont initialement évaluées au prorata des actifs nets identifiables de l'entreprise acquise à la date d'acquisition. Les modifications du pourcentage de détention du Groupe dans une filiale n'entraînant pas de perte du contrôle sont comptabilisées comme des transactions portant sur les capitaux propres.

iv. Perte de contrôle

Lorsque le Groupe perd le contrôle d'une filiale, il décomptabilise les actifs et passifs ainsi que toute participation ne donnant pas le contrôle et les autres éléments de capitaux propres relatifs à cette filiale. Le profit ou la perte éventuelle résultant de la perte de contrôle est comptabilisé en résultat net. Tout intérêt conservé dans l'ancienne filiale est évalué à sa juste valeur à la date de perte de contrôle.

v. Retraitements de consolidation

La méthode de l'intégration globale implique les étapes suivantes :

- Homogénéiser les méthodes de comptabilisation et les règles de présentation.
- Combiner ligne par ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges.
- Eliminer la valeur comptable de la participation de la mère dans chaque filiale et la quote-part de la mère dans les capitaux propres de chaque filiale.
- Eliminer les transactions intra-Groupes et les profits latents en résultant. Les pertes latentes résultant de transactions intra-Groupe sont à éliminer à moins que le coût ne puisse être recouvré.
- Identifier les participations ne donnant pas le contrôle dans le résultat net des filiales consolidées de l'exercice et les soustraire du résultat du Groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère.
- Identifier les participations ne donnant pas le contrôle dans les capitaux propres des filiales consolidées et les présenter dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la mère.

2.17. Juste valeur

Certaines méthodes comptables du Groupe de même que certaines informations à fournir impliquent d'évaluer la juste valeur d'actifs et de passifs financiers et non financiers. La mesure à la juste valeur concerne principalement les instruments de capitaux propres classés dans la catégorie des actifs financiers à la juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global et des instruments dérivés de couverture classés dans la catégorie de la juste valeur en contrepartie du résultat net.

Le Groupe a mis en place un dispositif pour contrôler les évaluations de juste valeur. Le Groupe fait appel aux spécialistes pour l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers.

Dans la mesure du possible, lors de l'évaluation de la juste valeur d'un actif ou d'un passif, le Groupe s'appuie sur des données de marché observables. Les évaluations de juste valeur sont classées selon une hiérarchie comptant trois niveaux, en fonction des données utilisées dans la technique d'évaluation.

- Niveau 1 : juste valeur évaluée sur la base de cours (non ajustés) observés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques.
- Niveau 2 : juste valeur évaluée à l'aide de données, autres que les prix cotés inclus dans le niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (sous forme de prix) ou indirectement (déterminées à partir de prix) ...
- Niveau 3 : juste valeur pour l'actif ou le passif évaluée à l'aide de données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Si les données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur d'un actif ou d'un passif correspondent à différents niveaux dans la hiérarchie de la juste valeur, la juste valeur obtenue est alors classée globalement au même niveau de hiérarchie que la donnée d'entrée du plus bas niveau qui est significative pour la juste valeur prise dans son ensemble.

Le tableau suivant récapitule les actifs et passifs financiers évalués en juste valeur avec un classement du niveau d'évaluation de la juste valeur :

30/06/2024	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers en JVAERG			
Titres côtés (Amen Bank et ATL)	115 152 748	-	-
Autres	-	-	99
Actifs financiers en JVRN			
Instruments de couverture	-	-	-
Passifs financiers en JVRN			
Instruments de couverture	-	-	1 661 031

31/12/2023	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers en JVAERG			
Titres côtés (Amen Bank et ATL)	90 043 444	-	-
Autres	-	-	99
Actifs financiers en JVRN			
Instruments de couverture	-	-	-
Passifs financiers en JVRN			
Instruments de couverture	-	-	963 665

Les données du niveau 3 sont relatives à l'évaluation de la juste valeur des contrats à terme de change. En l'absence des données observables sur le marché, le Groupe utilise des techniques d'évaluation en utilisant des hypothèses financières relatives à l'évolution des cours de change à terme. L'impact de l'actualisation est jugé non significatif du fait que ces contrats sont à court terme.

2.18. Estimations significatives

Les principales estimations significatives ayant un impact sur les états financiers consolidés sont les suivantes :

a) Juste valeur des instruments financiers

- Le Groupe dispose d'un portefeuille de placements en instruments de capitaux propres pour lesquels il a opté pour les comptabiliser à la juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global. Ce portefeuille est constitué par des titres côtés sur la bourse des valeurs mobilières de Tunis. Pour l'évaluation de la juste valeur de ce portefeuille le Groupe a utilisé principalement des données de marché à savoir :
 - Les cours boursiers pour les sociétés cotées ou des prix observés dans des transactions récentes ayant porté sur des titres similaires ;
 - Des techniques d'évaluation pour les autres titres en l'absence de valeur de marché. Faute d'information disponible, le Groupe a eu parfois recours à la valeur mathématique comme une approximation de la juste valeur.

Ainsi, la juste valeur de ces titres est déterminée par référence au marché (niveau 1) ou selon des techniques d'évaluation basées sur des hypothèses de marché (niveau 2).

- Afin de se couvrir contre le risque de change, le Groupe conclut des contrats à terme d'achat de devise. Le Groupe n'a pas opté pour la comptabilité de couverture et en conséquence les dérivés sont évalués à la juste valeur en contrepartie du résultat. Pour l'estimation de la juste valeur des dérivés, le Groupe a utilisé des hypothèses

financières notamment relatives à l'estimation des cours à terme à chaque date de clôture et un taux d'actualisation.

b) Politique d'amortissement

Les durées de vie économiques utilisées pour les immobilisations corporelles et les immeubles de placement font appel au jugement de la part du management. L'estimation de ces durées de vie économique est faite en fonction de l'estimation de consommation des avantages économiques futurs représentatifs d'un actif. Pour l'estimation de cette durée de vie Le Groupe tient compte des facteurs suivants :

- i) la nature de l'actif et l'usage attendu de l'actif ;
- ii) l'usure physique attendue, qui dépend de facteurs opérationnels comme les cadences auxquelles l'actif est utilisé ou le programme de maintenance, ou les soins et la maintenance apportés à l'actif en dehors de sa période d'utilisation ;
- iii) l'obsolescence technique ou commerciale ;
- iv) les limites juridiques ou similaires sur l'usage de l'actif, telles que les dates d'expiration des contrats de location.

Les durées d'amortissement sont revues à chaque date de clôture en fonction de l'expérience du Groupe et en cas de changement, il est comptabilisé comme un changement d'estimation conformément à la norme IAS 8.

2.19. Information sectorielle

La principale activité du Groupe et la vente des voitures et les services connexes.

Le Groupe est considéré comme mono activité et intervient sur une seule zone géographique. La Direction suit notamment les ventes des voitures par marque.

3. Note sur la gestion des risques

3.1. Facteurs de risques financiers

Les activités du Groupe l'exposent à divers risques financiers : risque de marché (y compris risque de change, risque de prix et risque de taux d'intérêt), risque de crédit et risque de liquidité. La direction du Groupe vise à minimiser les effets potentiellement négatifs de ces risques sur la performance financière de l'entité par le processus de suivi effectué par la Direction Financière et la Direction Générale du Groupe.

Voici les principales mesures prises par la direction du Groupe pour mesurer l'exposition et gérer le risque financier :

Risque	Exposition résultant de	Mesure	Management
Risque de marché (taux de change)	Les achats étrangers	Analyse de sensibilité	Instruments de couverture (Ex: Achat de devise à terme)
Risque de marché (taux d'intérêt)	Les emprunts à taux d'intérêt variables	Analyse de sensibilité	Risque non significatif
Risque de crédit	Trésorerie, équivalents de trésorerie, clients et autres débiteurs	Analyse par âge	Diversification des banques et étude de la qualité de la contrepartie
Risque de liquidité	Emprunts et autres passifs	Prévisions des flux de trésorerie	Gestion du fonds de roulement

Actifs et passifs financiers :

Désignation	30 Juin 2024	31 Décembre 2023
Créances clients	141 324 649	140 366 008
Autres actifs courants (*)	5 032 711	4 834 016
Liquidités et équivalents de liquidités	41 209 191	18 154 340
Prêts au personnel	1 851 566	1 882 592
Dépôts et cautionnements	37 999	32 999
Avances au personnel	213 921	119 324
Total des actifs financiers au coût amorti	189 670 037	165 389 279
Actifs financiers à la JV par les AERG	115 152 848	90 043 543
Total des actifs financiers à la JV	115 152 848	90 043 543

(*) Les avances fournisseurs et les charges constatées d'avance sont exclues.

Désignation	30 Juin 2024	31 Décembre 2023
Emprunts	63 027 045	78 614 089
Créditeurs et autres créditeurs divers (**)	192 786 784	164 959 166
Total des passifs financiers au coût amorti	255 813 829	243 573 255
Passifs financiers à la JV par le résultat net	1 661 031	963 665
Total des passifs financiers à la JV	1 661 031	963 665

(**) Les avances clients et les produits constatés d'avance sont exclus.

3.1.1. Risques de marché

a. Risque de change

Le risque de change découle des taux de change qui influent sur les paiements et les rentrées de fonds en devises étrangères, ainsi que sur l'évaluation des actifs et des passifs en devises étrangères. Compte tenu de la nature des activités du Groupe, ce dernier effectue des transactions significatives libellées en devises étrangères notamment les achats de voitures effectuées en devise (principalement en Euro et USD). En conséquence, Le Groupe est exposé au risque de change.

Pour faire face à ce risque, le Groupe a opté pour la conclusion des contrats d'achat à terme de devise (Achats Forward).

b. Risque de prix

L'exposition au risque des prix est limitée du fait que le Groupe conclut des contrats de change à terme afin de limiter l'effet de change sur le coût d'achat. Par ailleurs, les prix de vente sur le marché sont fixés automatiquement en fonction du coût d'achat des voitures ce qui garantit une certaine marge à la société mère et limite donc l'exposition de la société mère au risque des prix.

c. Risque du taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt provient principalement des emprunts à long terme. Ces emprunts ont été négociés avec des taux variables compris entre TMM + 1,85 % et TMM + 2,75%. Ces emprunts exposent l'entité aux risques de flux de trésorerie. Les crédits leasing ont été négociés à un taux d'intérêt fixe et n'exposent pas l'entité à un risque de taux d'intérêt.

3.1.2. Risques de crédit

Le risque de crédit découle des liquidités et équivalent de liquidité ainsi que des créances clients du Groupe. Le suivi de la gestion des risques pour l'ensemble des entités est assuré par la direction générale et la direction financière du Groupe.

Le Groupe traite avec des banques ayant une notation de crédit et une solvabilité élevée et qui sont soumises au contrôle de la Banque Centrale de Tunisie.

Pour les clients, le Groupe analyse les risques de crédit de chaque nouveau client potentiel avant d'être approuvé en tant que client, conformément aux politiques établies par l'entité.

La direction financière assure le suivi du respect des conditions de crédit et examine les cas de défaut et le suivi de vieillissement de la créance afin de prendre les décisions nécessaires ou pour transférer le dossier du client défaillant au service juridique pour prendre les actions nécessaires.

L'exposition maximale au risque de crédit est égale au montant des créances ainsi que les avoirs auprès des banques.

Avoirs en banques et dépôts bancaires :

Notation	Signification de la note	30 juin 2024	31 décembre 2023
Baa1	Qualité moyenne inférieure	2 100 780	50 194
B3	Très spéculatif	6 256 693	785 013
Caa1	Risque élevé	2 249 327	509 796
Caa2	Ultra spéculatif	20 808 426	6 187 406
Non notées	-	2 182 961	2 614 638
Total		33 598 187	10 147 047

La notation des avoirs en banques et dépôts bancaires se base sur l'unique échelle de notation financière de l'agence de notation Standard & Poor's.

3.1.3. Risque de liquidité

L'objectif de la gestion du risque de liquidité est de s'assurer que le Groupe dispose de financement suffisant pour faire face à ses obligations actuelles et futures.

La direction fait des projections de flux de trésorerie sur une base mensuelle, et prend les mesures nécessaires pour négocier avec les fournisseurs, suivre le processus de recouvrement et gérer les stocks afin d'assurer le maintien d'une trésorerie suffisante pour régler les dettes du Groupe.

La direction surveille les prévisions des besoins en liquidités du Groupe afin de s'assurer qu'il dispose de liquidités suffisantes pour répondre aux besoins opérationnels tout en conservant à tout moment une marge de manœuvre suffisante. Ces prévisions tiennent compte des plans de financement du Groupe, du respect des covenants, du respect des objectifs de ratios de situation financière.

Le tableau ci-dessous résume les échéances des passifs financiers non actualisés du Groupe à la fin de la période :

30/06/2024	Jusqu'à 3 mois	Entre 3 mois et 1 an	Entre 1 et 5 ans	> 5 ans
Emprunts (*)	299 123	1 269 562	2 585 447	-
Billets à ordre	9 000 000	-	-	-
Effets escomptés et non échus	50 328 484	-	-	-
Total	59 627 607	1 269 562	2 585 447	-

(*) Echéances y compris les intérêts.

31 Décembre 2023	Jusqu'à 3 mois	Entre 3 mois et 1 an	Entre 1 et 5 ans	> 5 ans
Emprunts (*)	299 123	1 336 907	3 391 297	-
Billets à ordre	5 517 213	-	-	-
Effets escomptés et non échus	68 769 296	-	-	-
Total	74 585 632	1 336 907	3 391 297	-

(*) Echéances y compris les intérêts.

Au 30 juin 2024, si le taux d'intérêt augmentait/baissait de 0,5%, toutes les autres variables restant constantes, le résultat net de la période aurait été inférieur / supérieur de 9 788 DT.

3.2. Gestion du capital

Les objectifs du Groupe en matière de gestion du capital sont de préserver sa capacité à poursuivre ses activités afin d'offrir un retour sur investissement aux actionnaires et de maintenir une structure financière optimale pour réduire le coût du capital.

Afin de maintenir ou d'ajuster la structure du capital, le Groupe peut ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires, rembourser le capital aux actionnaires, émettre de nouvelles actions ou vendre des actifs pour réduire la dette.

Le Groupe surveille les fonds propres sur la base du ratio d'endettement. Ce ratio est calculé en divisant la dette nette sur le capital. La dette nette représente tous les emprunts et découverts et les effets à payer à long terme moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Le capital est la somme des capitaux propres, majorés des dettes nettes.

Les ratios d'endettement au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023 sont les suivants :

Gestion du risque de capital	30 Juin 2024	31 Décembre 2023
Emprunts	63 027 045	78 614 089
Créditeurs et autres créditeurs divers	192 786 784	164 959 166
Liquidités et équivalents de liquidités	(41 209 191)	(18 154 340)
Dettes nettes	214 604 638	225 418 915
Total capitaux propres	284 361 359	252 562 591
Total capital	498 965 997	477 981 505
Gearing ratio	43%	47%

4. Notes explicatives des rubriques des états financiers consolidés

A – ACTIFS :

A1. Immobilisations incorporelles et corporelles

(En dinar tunisien)	Franchise	Sites Web	Licences & Logiciels	Terrains	Constructions	Matériel informatique	Droits d'utilisation de matériel de transport(**)	Matériel de transport	Matériel et mobilier de bureaux	Matériel et outillages	Matériel de localisation	Agencements et installations	Droits d'utilisation (*)	En cours Corporelles	Total corporelles	Total
VALEURS BRUTES																
01/01/2024	63 025	20 000	5 353 291	9 648 736	45 803 763	2 966 887	351 202	18 780 394	2 390 037	8 762 455	69 805	25 586 867	3 250 342	1 565 431	115 925 577	124 612 234
Acquisitions	-	-	25 472	-	-	53 449	-	4 278 278	93 982	138 979	-	489 596	933 018	2 010 050	7 064 335	8 022 824
Cessions	-	-	-	-	-	-	(178 261)	(941 995)	-	(199 292)	-	(71 864)	-	-	(1 391 412)	(1 391 412)
Reclassification:	-	-	-	-	-	-	-	239 360	-	-	-	-	-	(239 360)	-	-
Mise en rebut	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres movem	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
30/06/2024	63 025	20 000	5 378 763	9 648 736	45 803 763	3 020 336	172 941	22 356 037	2 484 019	8 702 142	69 805	26 004 599	4 183 359	3 336 121	121 598 500	131 243 647

* Il s'agit des droits d'utilisation rattachés aux contrats de location du Groupe traités conformément à IFRS 16.

** Il s'agit du matériel de transport acquis par leasing par la filiale STLV.

(En dinar tunisien)	Franchise	Sites Web	Licences & Logiciels	Terrains	Constructions	Matériel informatique	Droits d'utilisation de matériel de transport*	Matériel de transport	Matériel et mobilier de bureaux	Matériel et outillages	Matériel de localisation	Agencements et installations	Droits d'utilisation	En cours Corporelles	Total corporelles	Total
AMORTISSEMENTS CUMULES																
01/01/2024	(63 025)	(20 000)	(3 997 425)	-	(15 970 382)	(2 311 125)	(351 202)	(4 908 112)	(1 400 340)	(6 298 853)	(69 805)	(15 733 145)	(1 163 850)	-	(47 042 965)	(52 287 265)
Dotation de l'exercice	-	-	(288 835)	-	(541 520)	(203 413)	-	(1 153 706)	(85 306)	(238 687)	-	(949 938)	(183 095)	-	(3 172 569)	(3 644 499)
Provision pour dépréciation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Reprises sur ces provisions	-	-	-	-	-	-	178 261	617 996	-	166 897	-	49 305	-	-	1 012 460	1 012 460
Mise en rebut	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Incidence de la dépréciation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres mouvements	-	-	(46 464)	-	5 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(41 464)
30/06/2024	(63 025)	(20 000)	(4 332 724)	-	(16 506 902)	(2 514 538)	(172 941)	(5 443 821)	(1 485 646)	(6 370 643)	(69 805)	(16 633 778)	(1 346 945)	-	(49 203 075)	(54 960 769)
VALEURS NETTES COMPTABLES																
31/12/2023	-	-	1 355 866	9 648 736	29 833 381	655 762	-	13 872 282	989 696	2 463 602	-	9 853 721	2 086 491	1 565 431	68 882 612	72 324 969
30/06/2024	-	-	1 046 038	9 648 736	29 296 862	505 798	-	16 912 216	998 373	2 331 499	-	9 370 821	2 836 414	3 336 121	72 400 426	76 282 878

A2. Immeubles de placement

Les immeubles de placement et les droits d'utilisation s'élèvent au 30 juin 2024 à 7 038 597 DT contre 7 045 201 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Désignations	30/06/2024	31/12/2023
Terrain	6 839 301	6 839 301
Immeubles bâtis	353 185	353 185
Amortissements	(153 889)	(147 285)
Immeubles de placement nets	7 038 597	7 045 201

Les revenus des immeubles de placement se détaillent comme suit :

Désignations	30/06/2024	30/06/2023
Revenus des immeubles bâtis	36 000	36 000
Total	36 000	36 000

A3. Actifs financiers à la juste valeur par le biais des AERG

Les actifs financiers à la juste valeur par le biais des AERG s'élèvent au 30 juin 2024 à 115 152 848 DT contre 90 043 543 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2024			31/12/2023		
	Nombre	Cours de clôture	30/06/2024	Nombre	Cours de clôture	31/12/2023
Amen Bank	2 401 269	43,990	105 631 840	2 401 269	33,500	80 442 528
ATL	2 666 921	3,570	9 520 908	2 666 921	3,600	9 600 916
Autres			99			99
Total			115 152 848			90 043 543

A4. Actifs financiers au coût amorti

Les actifs financiers au coût amorti à long terme s'élèvent au 30 juin 2024 à 1 326 324 DT contre 1 393 621 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Désignations	30/06/2024	31/12/2023
Prêts au personnel (LT)	1 288 325	1 360 622
Dépôts et cautionnements	403 815	398 815
Total	1 692 140	1 759 437
Provisions sur dépôts et cautionnements	(365 816)	(365 816)
Total	1 326 324	1 393 621

La variation des provisions sur les dépôts et cautionnements entre le 31/12/2023 et le 30/06/2024 s'analyse comme suit :

Désignations	30/06/2024	31/12/2023
Début de période	365 816	220 485
Provision constituée au cours de la période	-	170 582
Reprise sur provision	-	(25 251)
Fin de période	365 816	365 816

Les actifs financiers au coût amorti à court terme s'élèvent au 30 juin 2024 à 777 162 DT contre 641 293 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Désignations	30/06/2024	31/12/2023
Avances au personnel	213 921	119 324
Prêts au personnel (CT)	563 241	521 969
Total	777 162	641 293

Les actifs financiers au coût amorti comprennent les éléments suivants :

Au 30/06/2024	Courant	Non-courant	Total
Prêts au personnel	563 241	1 288 325	1 851 566
Avances au personnel	213 921	-	213 921
Dépôt et cautionnements	-	403 815	403 815
Sous total	777 162	1 692 140	2 469 302
Provisions	-	(365 816)	(365 816)
Total	777 162	1 326 324	2 103 486

Au 31/12/2023	Courant	Non-courant	Total
Prêts au personnel	521 969	1 360 622	1 882 592
Avances au personnel	119 324	-	119 324
Dépôt et cautionnements	-	398 815	398 815
Sous total	641 293	1 759 437	2 400 731
Provisions	-	(365 816)	(365 816)
Total	641 293	1 393 621	2 034 915

A.5. Stocks

Les stocks s'élèvent au 30 juin 2024 à 154 579 667 DT contre 166 770 120 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Désignations	30/06/2024	31/12/2023
Volkswagen	4 751 186	14 517 310
Volkswagen Utilitaires	774 969	875 325
Audi	11 417 970	15 304 887
Porsche	9 064 573	7 202 349
SEAT	20 527 619	28 556 401
SKODA	2 339 500	4 552 583
Renault Trucks	10 132 312	18 269 307
Stock véhicules neufs encours de dédouanement	59 358 972	49 376 882
Stock de pièces de rechange	27 264 797	22 537 580
Stock de pièces de rechange encours de dédouanement	4 272 366	1 872 597
Stock VO	8 088 893	6 436 930
MAN	214 281	214 281
Stock de carburants et lubrifiants	18 132	20 183
Sous-total	158 225 570	169 736 615
Provisions pour dépréciation des stocks	(3 645 903)	(2 966 495)
Total	154 579 667	166 770 120

La variation des provisions sur les stocks entre le 31/12/2023 et le 30/06/2024 s'analyse comme suit :

Désignations	30/06/2024	31/12/2023
Début de période	2 966 495	2 935 422
Provision constituée au cours de la période	679 408	222 195
Reprise sur provision	-	(191 122)
Fin de période	3 645 903	2 966 495

A.6. Créances clients

Les créances clients s'élèvent au 30 juin 2024 à 141 324 649 DT contre 140 366 008 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Désignations	30/06/2024	31/12/2023
Effets escomptés non échus	50 328 484	68 769 296
Effets à recevoir	63 001 922	41 831 354
Clients comptes courants	31 021 950	32 625 444
Clients travaux en cours	1 074 172	792 883
Clients douteux	963 062	958 302
Effets et chèques impayés	112 147	294 021
Sous-total	146 501 737	145 271 300
Provisions sur les clients	(5 177 088)	(4 905 292)
Total	141 324 649	140 366 008

La variation des provisions sur les créances clients entre le 31/12/2023 et le 30/06/2024 s'analyse comme suit :

Désignations	30/06/2024	31/12/2023
Début de période	4 905 292	6 420 955
Provision constituée au cours de la période	481 946	-
Reprise sur provision	(210 150)	(1 515 663)
Fin de période	5 177 088	4 905 292

A7. Autres actifs courants

Les autres actifs courants s'élèvent au 30 juin 2024 à 14 378 168 DT contre 12 232 229 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Désignations	30/06/2024	31/12/2023
Fournisseurs, avances et acomptes	5 481 362	4 203 632
Reports d'impôts et taxes	3 114 043	1 615 506
Etat, taxation d'office	488 795	-
Produits à recevoir	4 278 079	5 144 869
Débiteurs divers	11 616	11 614
Charges constatées d'avance	3 864 095	3 194 581
Sous-total	17 237 990	14 170 202
Provisions sur les autres actifs courants	(2 859 822)	(1 937 973)
Total	14 378 168	12 232 229

La variation des provisions sur les autres actifs courants entre le 31/12/2023 et le 30/06/2024 s'analyse comme suit :

Désignations	30/06/2024	31/12/2023
Début de période	1 937 973	3 693 036
Provision constituée au cours de la période	539 109	-
Reclassement	411 951	-
Reprise sur provision	(29 211)	(1 755 063)
Fin de période	2 859 822	1 937 973

A.8. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 30 juin 2024 à 41 209 191 DT contre 18 154 340 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Désignations	30/06/2024	31/12/2023
Banques créditrices	33 598 187	10 147 047
Effets à l'encaissement	4 604 398	4 993 731
Intermédiaires en bourse, trésorerie disponible	288 050	288 224
Caisses	42 798	49 580
Régie d'avance et accreditifs	2 675 758	2 675 758
Total	41 209 191	18 154 340

C – Capitaux propres :

C.1 Autres éléments du résultat global

Le détail de la variation des autres éléments du résultat global de la période se présente comme suit :

Solde au 31 décembre 2022	8 419 381
Gains actuariels	(15 478)
Réévaluation des instruments financiers par le biais des AERG (Voir Note A3)	26 993 556
Impôts différés sur les AERG (*)	4 298
Solde au 31 décembre 2023	35 401 755
Gains actuariels	5 057
Réévaluation des instruments financiers par le biais des AERG (Voir Note A3)	25 109 304
Impôts différés sur les AERG (*)	(2 384)
Solde au 30/06/2024	60 513 732

(*) y compris l'impact du changement du taux d'IS sur les autres éléments du résultat global constatés au cours des périodes précédentes.

B –PASSIFS :

P.1 Emprunts et obligations locatives :

Les emprunts s'élèvent au 30 juin 2024 à 63 027 045 DT contre 78 614 089 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

30/06/2024	Courant	Non-courant	Total
Emprunt Amen Bank	1 324 430	2 374 131	3 698 561
Billets à ordre	9 000 000	-	9 000 000
Effets escomptés et non échus	50 328 484	-	50 328 484
Total	60 652 914	2 374 131	63 027 045

31/12/2023	Courant	Non-courant	Total
Emprunt Amen Bank	1 279 614	3 047 966	4 327 580
Billets à ordre	5 517 213	-	5 517 213
Effets escomptés et non échus	68 769 296	-	68 769 296
Total	75 566 123	3 047 966	78 614 089

Les obligations locatives découlant de l'application de la norme IFRS 16 aux contrats de location contractés par le Groupe ont totalisé 3 179 600 DT au 30 juin 2024 contre un solde de 2 392 108 DT au 31 décembre 2023.

Le tableau de variation des emprunts consolidé se détaille comme suit au 30 juin 2024 :

	31/12/2023	Remboursements	Reclassements	Nouveaux crédits	30/06/2024
Emprunt Amen Bank					
Non-courant	3 047 966	-	(673 835)	-	2 374 131
Courant	1 279 614	(629 019)	673 835	-	1 324 430
Billets à ordre & obligations cautionnés					
Courant	5 517 213	(29 883 313)	-	33 366 100	9 000 000
Effets escomptés et non échus					
Courant	68 769 296	(68 769 296)	-	50 328 484	50 328 484
Total courant	75 566 123	(99 282 232)	673 835	83 694 584	60 652 914
Total Non-courant	3 047 966	-	-673 835	-	2 374 131

Les emprunts par banque se détaillent comme suit :

Banque	Termes	Montant principal	Taux d'intérêt (*)	30/06/2024	31/12/2023
Emprunt Amen Bank (Ennakl Automobiles)	7 ans	6 000 000	TMM +2%	2 962 517	3 407 525
Emprunt Amen Bank (STLV)	36 mois	1 104 067	8,50%	736 044	920 055
Billets à ordre Amen Bank (Ennakl Automobiles)	90 jours	5 517 212	TMM +1,5%	9 000 000	5 517 213
Effets escomptés et non échus Amen Bank, Attijari Bank et ATB (Ennakl Automobiles)	Max 90 jours	24 593 028	TMM +1% - TMM +1,5%	50 328 484	68 769 296
Total				63 027 045	78 614 089

(*) Le TMM correspond au taux moyen du marché monétaire tunisien (taux moyen mensuel du marché monétaire publié par la Banque Centrale de Tunisie).

P.2. Provision pour indemnité de départ à la retraite

Les provisions pour indemnité de départ à la retraite s'élèvent au 30 juin 2024 à 440 908 DT contre 402 114 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2024	31/12/2023
Début de l'exercice	402 114	352 443
Coût des services rendus	25 180	21 781
Charges financières	38 274	31 155
Gain/perte actuarielle (OCI)	(5 057)	15 478
Remboursements	(19 602)	(18 743)
Fin de l'exercice	440 908	402 114

P.3. Provisions pour risques et charges

Les provisions s'élèvent au 30 juin 2024 à 4 488 736 DT contre 6 718 925 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Désignations	30/06/2024	31/12/2023
Provisions pour litiges	767 238	1 156 605
Provisions pour autres risques et charges	3 721 498	5 562 320
Total	4 488 736	6 718 925

P.4. Actifs et passifs d'impôts différés

Les actifs d'impôts différés et les passifs des impôts différés du Groupe s'élèvent au 30 juin 2024 à 3 679 026 DT et 2 399 017 DT respectivement.

Le détail des actifs et passifs d'impôts différés au 30 juin 2024 se présente comme suit :

Différences temporelles attribuables aux :	ENNAKL	CARGROS	STLV	Total
Provision pour départ à la retraite	147 409	5 030	-	152 439
Provision pour litiges	146 302	-	-	146 302
Pertes de change latentes	125 406	-	-	125 406
Instruments de couverture	559 645	17 034	-	576 679
Plus-value de cession d'immobilisation ICO	693 401	122 069	-	815 470
Marge sur stocks finaux ICO	795 860	-	-	795 860
Contrats de location	119 719	-	3 828	123 547
Provisions sur les stocks et cautions	743 489	199 833	-	943 322
Total des actifs d'impôts différés	3 331 232	343 966	3 828	3 679 026
Gains de change latents	(651 744)	-	-	(651 744)
Produits à recevoir	(55 338)	-	-	(55 338)
Amortissements différés	(1 367 760)	(4 102)	(320 072)	(1 691 935)
Total des passifs d'impôts différés	(2 074 843)	(4 102)	(320 072)	(2 399 017)
Solde net	1 256 389	339 864	(316 244)	1 280 009

Le tableau des mouvements des actifs et passifs d'impôt différé de la période se présente comme suit :

Mouvements 2024	Solde au 31 décembre 2023	En résultat de la période	En résultat global via les AERG	Solde au 30 Juin 2024
Provision pour départ à la retraite	139 847	14 976	(2 384)	152 439
Provision pour litiges	416 378	(270 076)	-	146 302
Pertes de change latentes	299 025	(173 619)	-	125 406
Plus-value de cession d'immobilisation ICO	455 296	360 174	-	815 470
Provisions sur les titres	1 458 001	(1 458 001)	-	-
Marge sur stocks finaux ICO	230 275	565 585	-	795 860
Gains de change latents	(1 115 358)	463 614	-	(651 745)
Produits à recevoir	(40 847)	(14 491)	-	(55 338)
Instruments de couverture	303 287	273 392	-	576 679
Amortissements différés	(1 143 160)	(548 774)	-	(1 691 934)
Provisions sur les stocks et cautions	861 553	81 770	-	943 322
Contrats de location	110 022	13 525	-	123 547
Total	1 974 318	(691 927)	(2 384)	1 280 008

Le tableau de réconciliation entre la charge d'impôt théorique et la charge d'impôt effective se présente comme suit :

En Dinars Tunisien	2024
Résultat avant impôt provenant des activités poursuivies	37 830 531
Taux d'impôt	39%
Impôt sur les sociétés (théorique)	14 753 907
Effet de :	
Provisions et charges non déductibles	3 248 137
Produits non imposables	(7 858 256)
Charge d'impôt de l'exercice au titre des activités poursuivies	10 143 789

La variation du passif d'impôt courant au 30 juin 2024 se détaille comme suit :

Désignation	Montant
Passif d'impôt courant au 31 décembre 2023	3 917 643
Charge d'impôt exigible de 2024	9 451 862
Paiement d'impôts en 2023	(10 518 758)
Passif d'impôt courant au 30 Juin 2024	2 850 747

P.5. Dettes fournisseurs

Les dettes fournisseurs s'élèvent au 30 juin 2024 158 020 819 DT contre 152 625 266 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Désignations	30/06/2024	31/12/2023
Fournisseurs étrangers	140 430 801	136 498 069
Fournisseurs locaux	16 504 527	15 664 313
Fournisseurs, retenues de garantie	514 347	307 384
Fournisseurs, effets à payer	571 144	155 500
Total	158 020 819	152 625 266

Les dettes fournisseurs sont généralement payées dans un délai qui ne dépasse pas 90 jours suivant leur constatation.

La valeur comptable des dettes commerciales et autres dettes est considérée comme étant égale à leur juste valeur en raison de leur nature à court terme.

P.6. Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'élèvent au 30 juin 2024 à 34 923 565 DT contre 12 417 584 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Désignations	30/06/2024	31/12/2023
Charges à payer	5 095 674	5 089 609
CNSS	1 685 482	1 557 405
Provisions pour congés payés	726 719	589 531
Etat, impôts et taxes à payer	7 721 241	4 942 190
Actionnaires, dividendes à payer	18 900 900	-
Créditeurs divers	138 570	13 671
Assurance groupe	480 008	120 029
Produits constatés d'avance	157 600	83 685
Débours sur droits de douane et cartes grises	13 371	17 464
Dépôts et cautionnement	4 000	4 000
Total	34 923 565	12 417 584

P.7. Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net s'élèvent au 30 juin 2024 à 1 661 031 DT contre 963 665 DT au 31 décembre 2023 et représentent des instruments de couverture passifs.

C – L'ETAT DE RESULTAT :

R.1. Produits issus des contrats avec les clients

Les produits issus des contrats avec les clients s'élèvent au 30 juin 2024 à 348 209 795 DT contre 330 165 241 DT au 30 juin 2023 et se détaillent comme suit :

Désignations	30/06/2024	30/06/2023
Ventes de véhicules neufs	292 603 032	274 123 331
Ventes pièces de rechange et lubrifiants	44 725 304	43 704 860
Ventes de travaux atelier	1 419 580	3 619 729
Ventes de véhicules utilisés	5 885 574	5 755 075
Locations de véhicules	2 983 892	2 478 126
Ventes d'accessoires de véhicules neufs	592 413	478 435
Ventes de carburants	-	5 685
Total	348 209 795	330 165 241

R.2. Coûts des ventes

Les coûts des ventes s'élèvent au 30 juin 2024 à 283 246 532 DT contre 270 849 797 DT au 30 juin 2023 et se détaillent comme suit :

Désignations	30/06/2024	30/06/2023
Achats atelier	104 221	101 011
Achats des accessoires	19 275	19 848
Charge personnel direct	2 837 909	2 556 663
Coût des pièces de rechange vendues	32 808 983	33 560 572
Coût des véhicules d'occasion vendus	5 757 440	5 673 140
Coût des véhicules neufs vendus	240 816 938	228 227 847
Travaux extérieurs	222 358	105 861
Dotations aux provisions sur stocks VN & PR	679 408	604 855
Total	283 246 532	270 849 797

R.3. Frais de commercialisation et de distribution

Les frais de commercialisation et de distribution s'élèvent au 30 juin 2024 à 12 953 477 DT contre 10 887 411 DT au 30 juin 2023 et se détaillent comme suit :

Désignations	30/06/2024	30/06/2023
Autres frais sur ventes	2 201 872	1 729 779
Frais de déplacements	669 030	635 793
Charge de personnel	7 884 361	7 258 605
Publicité et insertions	1 691 091	784 968
Consommables	115 693	147 817
Location diverses	57 211	40 371
Cadeaux, réceptions et restaurations	33 421	60 815
Honoraires	78 754	65 445
Impôts et taxes	12 489	12 489
Redevances et royalties	209 555	151 329
Total	12 953 477	10 887 411

R.4. Charges administratives

Les charges administratives s'élèvent au 30 juin 2024 à 20 033 928 DT contre 19 017 447 DT au 30 juin 2023 et se détaillent comme suit :

Désignations	30/06/2024	30/06/2023
Charge de personnel	7 241 440	6 574 926
Dotation aux amortissements	3 697 567	3 816 732
Impôts et taxes	1 291 430	1 251 082
Honoraires	729 042	761 710
Energie	357 982	467 045
Frais bancaire	2 912 396	2 511 297
Entretien et réparation	741 564	823 364
Assurance	639 261	606 550
Gardiennage	506 224	267 939
Dotations aux provisions pour risques et charges	460 513	3 710 098
Dotations aux provisions sur créances et autres actifs	333 883	406 772
Reprises de provisions pour risques et charges	(1 479 970)	(2 039 301)
Reprises de provisions sur créances et autres actifs	(350 971)	(1 908 192)
Abonnement	2 417 283	1 223 444
Fournitures de bureaux	84 958	94 877
Frais de formation	195 410	84 128
Vêtements de travail	24 784	124 219
Dons et subventions	20 450	25 280
Frais de télécommunications	151 153	126 912
Autres frais administratifs	59 529	88 565
Total	20 033 928	19 017 447

R.5. Autres produits

Les autres produits s'élèvent au 30 juin 2024 à 1 735 602 DT contre 445 020 DT au 30 juin 2023 et se détaillent comme suit :

Désignations	30/06/2024	30/06/2023
Produits non récurrents	99 143	150 744
Profits sur cessions d'immobilisations	1 192 751	136 553
Location	36 000	36 000
Ristournes TFP	205 269	29 271
Remboursements d'assurance	154 522	49 315
Autres services	47 917	43 137
Total	1 735 602	445 020

R.6. Autres charges

Les autres charges s'élèvent au 30 juin 2024 à 938 086 DT contre 1 954 594 DT au 30 juin 2023 et se détaillent comme suit :

Désignations	30/06/2024	30/06/2023
Pertes sur cessions d'immobilisations	140 484	83 149
Pénalités de retard et amendes douanières	182 828	1 832 335
Autres pertes	612 787	30 832
Pertes sur créances irrécouvrables	1 987	8 278
Perte sur les titres de participation AFCAR	4 288 238	-
Reprise de la provision sur les titres de participation AFCAR	(4 288 238)	-
Total	938 086	1 954 594

R.7. Produits financiers

Les produits financiers s'élèvent au 30 juin 2024 à 8 679 167 DT contre 5 407 104 DT au 30 juin 2023 et se détaillent comme suit :

Désignations	30/06/2024	30/06/2023
Dividendes reçus	8 524 270	5 021 043
Intérêts créditeurs	82 853	164 990
Intérêts sur prêts au personnel	72 044	199 284
Produits nets sur placements	-	21 787
Total	8 679 167	5 407 104

R.8. Charges financières

Les charges financières s'élèvent au 30 juin 2024 à 3 622 010 DT contre 3 253 537 DT au 30 juin 2023 et se détaillent comme suit :

Désignations	30/06/2024	30/06/2023
Intérêts sur comptes courants	20 956	3 613
Intérêts sur escomptes d'effets	2 302 385	2 454 502
Intérêts sur emprunts	419 706	600 680
Charges financières sur obligations locatives	143 323	175 823
Pertes sur instruments de couverture	697 366	3 206
Charge financière - IDR	38 274	15 714
Total	3 622 010	3 253 537

Tableau de passage des charges par nature

Les charges par nature se détaillent comme suit :

Désignations	30/06/2024	30/06/2023
Achats consommés	281 234 028	265 509 993
Salaires, traitements et avantages du personnel	17 988 494	16 327 394
Autres charges d'exploitation	10 629 142	8 456 646
Dotations aux amortissements et aux provisions	5 882 751	8 711 634
Impôts, taxes et versements assimilés	1 303 919	1 263 571
Honoraires	758 586	685 464
Total	317 796 920	300 954 702

D – INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES DU GROUPE :

Les opérations réalisées avec les parties liées du Groupe ENNAKL AUTOMOBILES, durant le premier semestre 2024, se présentent comme suit :

A) Société mère ENNAKL AUTOMOBILES

Frais d'assurance encourus avec la COMAR

La société ENNAKL AUTOMOBILES a encouru auprès de la COMAR, au 30 juin 2024, des frais d'assurance s'élevant à 1 451 197 dinars.

Participation aux frais de siège de la société PGI Holding

La société ENNAKL AUTOMOBILES a comptabilisé en charge à payer pour le compte de la PGI Holding le montant de 80 000 DT HT à titre de participation aux frais de siège de cette dernière suivant la convention conclue à cet effet.

Opérations d'achats et de ventes réalisées avec les parties liées (Groupe Amen Bank et Groupe PGH) au 30 juin 2024

La société ENNAKL AUTOMOBILES a facturé à titre de vente de véhicules neufs et de prestations de services lors du premier semestre 2024 les montants suivants (En TTC) :

- « COMAR » : 622 671 DT ;
- « CAFES BEN YEDDER » : 191 086 DT ;
- « PGH » : 3 393 DT ;
- « PARENIN » : 138 644 DT ;
- « AMEN SANTE » : 273 240 DT ;
- « CLINIQUE EL AMEN » 114 980 DT ;
- « POULINA GROUP HOLDING » : 156 354 DT ;
- « TRIANON » : 404 DT ;
- « CAFES BONDIN » : 6 701 DT ; et
- « AMEN BANK » : 10 128 DT

Location d'un terrain auprès de la société TRIANON IMMOBILIERE

La société TRIANON immobilière loue un terrain à la société ENNAKL AUTOMOBILES pour l'exploiter en tant que parking. La location est consentie pour une durée de 1 année non renouvelable, à compter du 01/04/2022 moyennant un loyer annuel de 60 000 DT, avec une augmentation annuelle de 5%. Au 30/06/2024 le loyer s'élève à 32 288 DT HT.

Opérations de vente par leasing réalisées jusqu'au 30/06/2024 et financées par la société Tunisie Leasing et Factoring

La société Tunisie Leasing et Factoring a financé des opérations de vente réalisées par la société ENNAKL AUTOMOBILES durant le premier semestre 2024 pour un montant total de 50 006 889 DT TTC.

Opérations de vente par leasing réalisées jusqu'au 30/06/2024 et financées par la société ATL

La société ATL a financé des opérations de vente réalisées par la société ENNAKL AUTOMOBILES durant le premier semestre 2024 pour un montant total de 26 686 602 DT TTC.

Emprunt bancaire auprès de l'Amen Bank

La société ENNAKL AUTOMOBILES a obtenu un emprunt auprès de l'Amen Bank aux modalités suivantes :

- Date : 17/04/2020
- Principal : 6 000 000 dinars
- Mode de paiement : 84 mois
- Taux d'intérêt : 9,35%

Cet emprunt a fait l'objet de remboursement au premier semestre 2024 à hauteur de 445 009 DT. Par ailleurs, les intérêts correspondants constatés se sont élevés à 158 160 DT au 30 juin 2024.

Billets à ordre avec Amen Bank

Au cours du premier semestre 2024, ENNAKL AUTOMOBILES a souscrit et encaissé des billets à ordre auprès de l'Amen Bank aux modalités suivantes :

- Taux d'intérêt : TMM+1,5%
- Echéance : 90 jours

Au 30 juin 2024, le solde des billets à ordre souscrits et non encore échus s'élève à 9 000 000 DT.

Crédits à court terme auprès de l'Amen Bank

Le 10 juillet 2023, la société ENNAKL AUTOMOBILES a renouvelé son contrat de financement avec l'Amen Bank portant sur une enveloppe de crédits à court terme, dont la somme globale en principal s'élève à 151 150 000 détaillé comme suit :

- Escompte LC pour un montant de 13 000 000 DT à un taux d'intérêt annuel de TMM+1,5% ;
- Découvert en compte pour un montant de 4 000 000 DT à un taux d'intérêt annuel de TMM+2,5% ;
- Financement de droits de douane pour un montant de 9 000 000 DT à un taux d'intérêt annuel de TMM+2,5% ;
- Admissions temporaires pour un montant de 3 000 000 DT assortis d'une commission d'engagement de 0,15%° par mois ;
- Cautions provisoires pour un montant de 100 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,15% par mois ;
- Cautions définitives pour un montant de 500 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,15%° par mois ;
- Cautions de retenue de garantie sur marché public pour un montant de 1 000 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,15%° par mois.
- L'encours des admissions temporaires, cautions provisoires, cautions définitives et des cautions de retenues de garantie s'élève au 30 juin 2024 à 4 194 666 DT.
- Obligations cautionnées pour un montant de 10 000 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,15%° par mois ; l'encours s'élève au 30 juin 2024 à 10 201 903 DT.
- Crédits documentaires pour un montant de 110 550 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,09%° par mois. L'encours s'élève au 30 juin 2024 à 33 000 000 Euro.
- La banque perçoit une commission d'étude d'actes juridiques de 500 DT HT par contrat.

Obligations et engagements avec les dirigeants

Les rémunérations servies aux dirigeants de la société ENNAKL AUTOMOBILES au 30 juin 2024 peuvent être synthétisées comme suit :

	M. Ibrahim DEBBACHE	M. Anouar Ben Ammar	M. Laâroussi BEN YEDDER	M. Ahmed Maher JAIET	M. Mohamed Habib LASRAM
Nature de la rémunération brute	Président du conseil	Directeur Général	Secrétaire Général	Directeur Général Adjoint	Directeur Général Adjoint
Rémunération brute (*)	217 500	173 616	99 116	121 116	143 116

(*) Rémunération brute totale incluant salaires et primes

Rémunérations servies aux représentants permanents des administrateurs membres du comité permanent d'audit

La société ENNAKL AUTOMOBILES a inscrit au premier semestre de 2024 en charges à payer la rémunération revenant aux membres du comité permanent d'audit (composé d'administrateurs et de non-administrateurs) pour un montant de 15 000 DT.

Rémunérations servies aux administrateurs

Les membres du conseil d'administration sont rémunérés par des jetons de présence approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 avril 2024. Au titre du premier semestre 2024, la charge s'élève à 70 000 DT et est non encore réglée au 30 juin 2024.

B) Société filiale CAR GROS

Frais d'assurance encourus avec COMAR Assurances :

La société Car Gros a encourus auprès de la COMAR au 30 juin 2024 des frais d'assurance s'élevant à 111 060 DT.

C) Société filiale STLV

Crédit à moyen terme auprès de l'Amen Bank :

Au cours de l'exercice 2023, la société S.T.L.V a signé un nouveau contrat de crédit auprès de l'Amen Bank pour un montant d'un million cinq cent mille dinars (1 500 000) et débloqué par tranches sur demande de la société STLV S.A. Le taux d'intérêt applicable à ce crédit est 8,5%. Le 31/05/2023, une seule tranche d'un montant de 1 104 067 DT a été débloqué au profit de la société STLV. Au 30/06/2024, un montant de 184 011 DT est remboursé et le solde en principal non échu s'élève à 736 045 DT.

Par ailleurs, Les intérêts correspondants constatés s'élèvent à 37 321 DT au 30/06/2024 dont un montant de 7 994 DT d'intérêts courus et non échus.

Location de véhicules facturés à l'Amen Bank :

Au 30/06/2024, la société a STLV a facturé à la société AMEN BANK un montant de 1 011 DT à titre de location de véhicules. Le solde client AMEN BANK correspondant chez la société STLV S.A. s'élève à 1 040 DT au 30/06/2024 contre un solde nul au 31/12/2023.

Frais d'assurance encourus avec COMAR Assurances

Au cours du 1^{er} semestre 2024, la société STLV a encouru auprès de la COMAR des frais d'assurances s'élevant à 467 843 DT.

Location de véhicules facturés à la société COMAR Assurances :

Au 30/06/2024, la société a STLV a facturé aux Assurances COMAR un montant de 1 143 DT à titre de location de véhicules. Le solde client COMAR Assurances correspondant chez la société STLV S.A. s'élève à 960 DT au 30/06/2024 contre un solde nul au 31/12/2023.

Location de véhicules facturés à la société PARENIN :

Au 30/06/2024, la société a STLV a facturé à la société PARENIN un montant de 194 022 DT à titre de location de véhicules. Le solde client PARENIN correspondant chez la société STLV S.A. s'élève à 157 449 DT au 30/06/2024 contre un solde s'élevant à 59 431 DT au 31/12/2023.

Location de véhicules facturés à la société Tunisie Leasing et Factoring :

Au 30/06/2024, la société a STLV a facturé à la société Tunisie Leasing et factoring un montant de 1 373 DT à titre de location de véhicules. Le solde client TLF correspondant chez la société STLV S.A est nul au 30/06/2024 contre un solde s'élevant à 4 200 DT au 31/12/2023.

Rémunérations servies aux dirigeants de la STLV :

Nature de la rémunération brute	AZIZ HAJ ROMDHANE	
	Directeur Général Adjoint	
	Charge au 30/06/2024	Passif au 30/06/2024
Salaire brut	94 308	-

Rémunérations servies aux dirigeants de la société mère ENNAKL S.A :

Nature de la rémunération brute	IBRAHIM DEBACHE	
	PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIETE MERE ENNAKL AUTOMBILES S.A	
	Charge au 30/06/2024	Passif au 30/06/2024
Salaire brut	192 500	-

E – ENGAGEMENTS HORS BILAN AU 30/06/2024 :

Les engagements hors bilan du Groupe ENNAKL AUTOMOBILES arrêtés au 30 juin 2024 se détaillent comme suit :

1) Engagements en Euros au titre des lettres de crédit :

Société	Banque	Lettre de crédit (SLOC)
Ennakl Automobiles	AMEN BANK	33 000 000 EUR
Ennakl Automobiles	BIAT	12 000 000 EUR
Ennakl Automobiles	UBCI	12 000 000 EUR
Car Gros	ATTIJARI BANK	4 700 399 EUR
Car Gros	ATB	500 000 EUR
Total		62 200 399 EUR

2) Engagements en Dinars Tunisiens :

AMEN BANK

Société	Nature	Montant au 30/06/2024
Ennakl Automobiles	CAUTIONS BANCAIRES	4 194 666
Ennakl Automobiles	OBLIGATIONS CAUTIONNEES	10 201 903
STLV	CAUTIONS BANCAIRES	267 523
Total		14 664 092

BIAT

Société	Nature	Montant au 30/06/2024
Ennakl Automobiles	CAUTIONS BANCAIRES	4 137 522
Total		4 137 522

ZITOUNA

Société	Nature	Montant au 30/06/2024
Ennakl Automobiles	CAUTIONS BANCAIRES	18 876
Total		18 876

3) Chèque de garantie

La société « STLV » a remis en 2020, un chèque de garantie d'un montant de 3 000 DT au profit du bailleur de son agence de Sfax.

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS
INTERMEDIAIRES CONSOLIDES ARRETES AU 30 JUIN 2024 ETABLIS
CONFORMEMENT AU REFERENTIEL IFRS

Tunis, le 18 Septembre 2024.

Aux Actionnaires de la société mère
ENNAKL AUTOMOBILES S.A.
Z.I Ariana – Aéroport BP 129 – 1080 Tunis

Introduction

En exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier, nous avons effectué un examen limité des états financiers consolidés intermédiaires, ci-joints, de la société «ENNAKL AUTOMOBILES S.A» et de ses filiales (« le Groupe »), arrêtés conformément au référentiel IFRS, comprenant l'état de la situation financière consolidé au 30 juin 2024, l'état consolidé du résultat net et des autres éléments du résultat global, le tableau de variations des capitaux propres consolidés et l'état des flux de trésorerie consolidé pour la période de six mois se terminant à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers consolidés intermédiaires font apparaître, au 30 juin 2024, un total bilan consolidé de **553 349 493 DT** et des capitaux propres consolidés-part du groupe de **284 357 821 DT** y compris le résultat consolidé-part du groupe s'élevant à **27 686 440 DT**.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés intermédiaires conformément au référentiel IFRS. Il nous appartient d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires consolidés sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité de l'information financière consolidée intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables, ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendons compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires consolidés ci-joints du **Groupe ENNAKL AUTOMOBILES** arrêtés au 30 juin 2024, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du groupe, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour la période de 6 mois close à cette date, conformément au référentiel IFRS.

Les co-commissaires aux comptes

BDO Tunisie

Khaled MNIF
Partner

Expert-Partners

Jamel MEZIOU
Partner